

Le Maghrebophila

Maroc – Algérie - Tunisie



Bulletin philatélique trimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
mars – juin – septembre - décembre

NUMERO # 33 – MARS 2021



CONTACTS : Khalid BENZIANE – khalid.benziane@orange.fr

COMITE DE REDACTION

- BENZIANE Khalid (FR)
- GUYAUX Jean-Claude (BE)
- LEMRAHI Abdelkader (MA)
- LINDEKENS Philippe (BE)
- LINDEKENS Thomas (BE)
- SANCHEZ Thierry (FR)

Sommaire

• Publicité sur timbre du Maroc - Veyron-Froment	E. Blanchard	page 4
• Khalifa's Seal at Tetuan during Spanish Protectorate	A. Medina	page 6
• La lettre recommandée « prêt à poster » régime national	A. Lemrahi	page 12
• Algérie – La 40ème session du Congrès Arabe du Travail	JC Guyaux	page 21
• Algérie - Codes des Wilayas	JC Guyaux	page 23
• Vignette de la République de Tozeur – additif	K. Benziane	page 25
• Fantaisies marocaines	Th. Sanchez	page 27
• Timbre d'Israël à l'effigie de feu S.M. Hassan II	A. Lemrahi	page 32

Pièce de couverture

Description – Collection Philippe Lindekens

Lettre expédiée par avion de Marrakech le 30 septembre 1941 à destination de Montmorillon / Vienne / France où elle parvint le 4 octobre 1944.

**Bande de fermeture chamois « CONTROLE » de 1941
Cachet rouge ovale YF apposé à Marrakech en 1944
ce type de censure n'apparaît qu'en 1944.**

Ce courrier a donc été retenu par les Français au Maroc durant toute la guerre.

Delcampe Blog et Delcampe Magazine

Découvrez **gratuitement**
toute l'actualité de la collection !



Car Delcampe, c'est aussi :

- ◆ un **magazine** bimestriel gratuit de philatélie
- ◆ un **blog** dynamique sur tous les univers de la collection

Disponibles en ligne et téléchargeables sur

<https://blog.delcampe.net/fr/magazine>

Nous vous conseillons la lecture du « [Delcampe Magazine](#) »,
revue mensuelle en ligne, gratuite et téléchargeable.

Publicité sur timbre du Maroc - Veyron-Froment

M^{me} Elisabeth Blanchard

Dans les années 1960-1965, les Laboratoires Veyron-Froment de Marseille, fondés en 1954, firent revivre le procédé appliqué en Nouvelle-Zélande à la fin du siècle dernier et qui consistait à imprimer de la publicité au dos des timbres.

La différence est qu'en Nouvelle- Zélande, ces derniers étaient destinés à l'affranchissement réel du courrier, tandis que ceux de la maison Veyron-Froment étaient distribués aux médecins et n'avaient pas cours en France.

La plupart sont, en effet, des figurines des anciennes possessions françaises d'Afrique et quelques-unes des figurines de Pologne, Roumanie et Saint-Marin, toutes de faible valeur faciale.

Le catalogue Greiffenhagen en répertorie au total près d'une quarantaine.

La publicité portée sur leur dos se limite le plus souvent au nom du produit, mais celui-ci est parfois accompagné d'un petit texte.

Voici le relevé de ces inscriptions :

- Aparoxal Arginine Veyron
- Arthrodon Argynine Veyron-Froment
- Arginine Froment / reprotéinisant / antiammoniémique
- Viberol Thyrothricine
- Viherol Thyrothucine / après toute / avulsion, sécurité absolue

A gauche : face d'un timbre normal



A droite : verso du même timbre avec publicité au dos

Timbre du Maroc en taille douce ;

- **Dessin :** A. Delpy,
- **Graveur :** Henry Cheffer,
- **Représentant :** Bab El Mrisa à Salé
- **Valeur faciale :** 2 frs, rose-lilas,
- **Émis** le 25 août 1955

NDLR :

Cette publicité pour des produits pharmaceutiques était apposée sur de vrais timbres à faible valeur et distribués dans de petite pochette par les visiteurs des laboratoires aux médecins et dentistes visités.

Ces timbres étaient ensuite donnés par ces mêmes médecins à leurs "jeunes" patients pour les amuser.

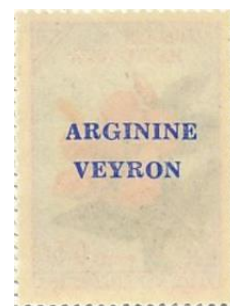


Le Maghrebophila

Ci-après, quelques exemples sur des timbres d'autres pays et textes différents

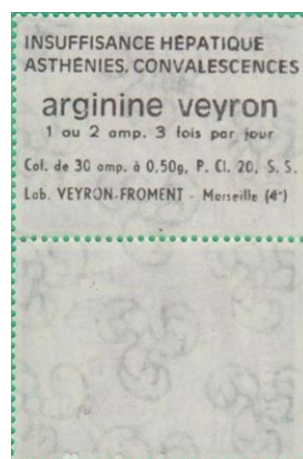


Saint-Pierre et Miquelon



Polynésie Française

République Haute-Volta



République de Saint Marin



Iran

Khalifa's Seal at Tetuan during Spanish Protectorate

Par Abdelhadi Medina

Khalifah, Caliphat, Jallifa. It is translated from Arabic which it means; Successor or representative also could mean viceroy. The early leaders of the Muslim nations following the death of the prophet Mohamed (570 – 632 AD) were called “ Jalifat rassoul Allah” meaning the political successors to the messenger of God. This title was only given to four individuals Abou Bakr al Sadik, Omar Ibn Khattab, Ottoman Ibn Affan and Ali Ibn Talib.

Khalifah, Califat, Jallifa. Il est traduit de l'arabe, ce qui signifie; Successeur ou représentant et pourrait également signifier vice-roi. Les premiers dirigeants des nations musulmanes après la mort du prophète Mohamed (570 - 632 après JC) ont été appelés «Jalifat rassoul Allah» signifiant les successeurs politiques du messenger de Dieu. Ce titre n'a été attribué qu'à quatre individus : Abou Bakr al Sadik, Omar Ibn Khattab, Ottoman Ibn Affan et Ali Ibn Talib.

After these four the title was claimed by the Umayyads, the Abbasids, the Ottomans and at times by competing Dynasties in Spain, and north Africa. In Morocco, the sherifians monarchs awarded the title to royal princes (also known as) Moulay, who represented the crown in part of the kingdom, especially in the former capitals like Marrakech, Fes and Meknes. That whom one day may become a future ruler.

Après ces quatre, le titre a été remporté par les Omeyyades, les Abbassides, les Ottomans et parfois par des dynasties en compétition en Espagne et en Afrique du Nord. Au Maroc, les monarques chérifiens ont décerné le titre aux princes royaux (également connus sous le nom de) Moulay, qui représentaient la couronne dans une partie du royaume, en particulier dans les anciennes capitales comme Marrakech, Fès et Meknès. Celui qui deviendra un jour une future règle.

On November the 27th 1912, an agreement was signed between France and Spain, given Spain the total control of the northern and part of the southern territories in Morocco. Paragraph three, section one of this accord, dictated the creation of a position of a Khalifa, who will run the political, financial, judiciary and military in the Spanish protectorate zones, under the supervision on a Spanish High commissioner of course.

Le 27 novembre 1912, un accord est signé entre la France et l'Espagne, donnant à l'Espagne le contrôle total du nord et d'une partie des territoires du sud du Maroc. Le paragraphe trois, section un de cet accord, a donné la création d'un poste de Khalifa, qui dirigera les domaines politiques, financiers, judiciaires et militaires dans les zones de protectorat espagnol, sous la supervision bien sûr, d'un haut-commissaire espagnol.

After the signing of the protectorate act on the 3rd of December 1912, the city of Tetuan became the capital of the Spanish territories in Morocco. Till the 7th of April 1956. The Spanish government posted a total of twenty high commissioners to represent them in Tetuan, only four of them served two terms, the rest one term each. During the same period the Moroccan government only posted two khalifa's to look after its affairs.

Après la signature de la loi de protectorat le 3 décembre 1912, la ville de Tétouan devient la capitale des territoires espagnols au Maroc. Jusqu'au 7 avril 1956. Le gouvernement espagnol a nommé au total vingt hauts-commissaires pour les représenter à Tétouan, dont quatre seulement ont servi deux mandats, les autres un mandat chacun. Au cours de la même période, le gouvernement marocain n'a nommé que deux khalifa pour s'occuper de ses affaires.

Felipe Alfau y Mendoza	3 rd April 1913	15 th August 1913
Jose Martinez Vega	17 th August 1913	9 th July 1915
Francisco Gomes-Jordana	9 th July 1915	27 th January 1919. 1 st time
Damaso berenguer y Fuste	27 th January 1919	13 th July 1922

Le Maghrebophila

Ricardo Burguete Lana	15th July 1922	22nd January 1923
Luis Silvela y casado	16th February 1923	14th September 1923
Luis Aizpuru Mondejar	25th September 1923	16th October 1924
Miguel primo de Rivera	16th October 1924	2nd November 1925
Jose Sanjurjo	2nd November 1925	1st November 1928. 1st Time
Francisco Gomez-Jordana	1st November 1928	19th April 1931. 2nd Time
Jose Sanjurjo	19th April 1931	20th June 1931. 2nd Time
Luciano Lopez Ferrer	20th June 1931	1st May 1933
Juan Moles Ormella	1st May 1933	23rd January 1934. 1st Time
Manuel Rico Avello	23rd January 1934	1st March 1936
Juan Moles Ormella	1st March 1936	1st May 1936. 2nd Time
Arturo Alvarez-Buylla	1st May 1936	18th July 1936
Eduardo Saenz de Buruaga	18th July 1936	31st July 1936
Francisco Franco	31st July 1936	2nd October 1936
Luis Orgaz Yoldi	2nd October 1936	1st March 1937 1st Time
JuanLuis Beigbeber Atienza	1st August 1937	12th August 1939
Carlos Asensio Cabanillas	16th August 1939	12th May 1941
Luis Orgaz Yoldi	12th May 1941	4th March 1945. 2nd Time
Jose Enrique Varela	4th March 1945	24th March 1951
Rafael Garcia Valino	24th March 1951	7th April 1956

The Spanish government at this time had the right to nominate two individuals for the position of Khalifa, one of them was Moulay Ahmed Raissouli, than governor of Tangier, but Sultan Moulay Youssef refused , he nominated and posted Moulay al Medhi ben Ismail.

Le gouvernement espagnol à cette époque avait le droit de nommer deux personnes pour le poste de Khalifa, l'un d'eux était Moulay Ahmed Raissouli, comme gouverneur de Tanger, mais le sultan Moulay Youssef a refusé, il a nommé et posté Moulay al Medhi ben Ismail.

Khalifa Moulay Al Mehdi 1913 - 1923.

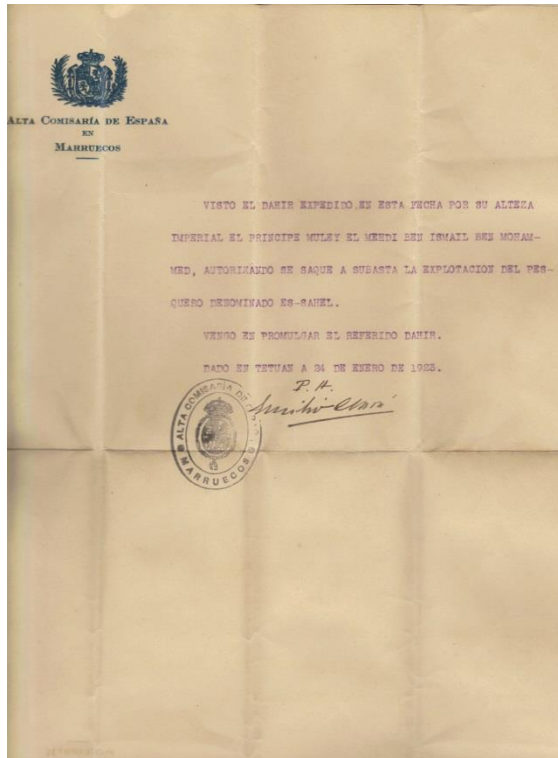
Moulay al Mehdi was posted as his Khalifa on the 19th Of April 1913, he occupied the post until his death on the 9th of November 1923.

As a representative of His Majesty Sultan Moulay Youssef, He was issued his own seal, which he used on many of his decrees and personal correspondence during his tenor. Not many of these decree have survived especially with the corresponding translation, I was lucky to find few samples in my late father archives that are included in this article.

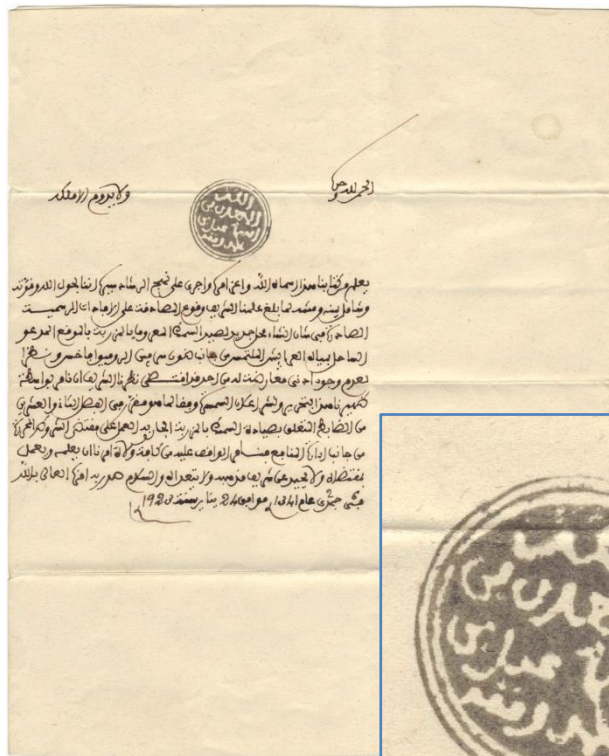
Moulay al Mehdi a été nommé comme son Khalifa le 19 avril 1913, il a occupé le poste jusqu'à sa mort le 9 novembre 1923.

En tant que représentant de Sa Majesté le Sultan Moulay Youssef, il a reçu son propre sceau, qu'il a utilisé sur plusieurs de ses décrets et de sa correspondance personnelle au cours de son mandat. Peu de ces décrets ont survécu surtout avec la traduction correspondante, j'ai eu la chance de trouver quelques échantillons dans les archives de mon défunt père qui sont inclus dans cet article.

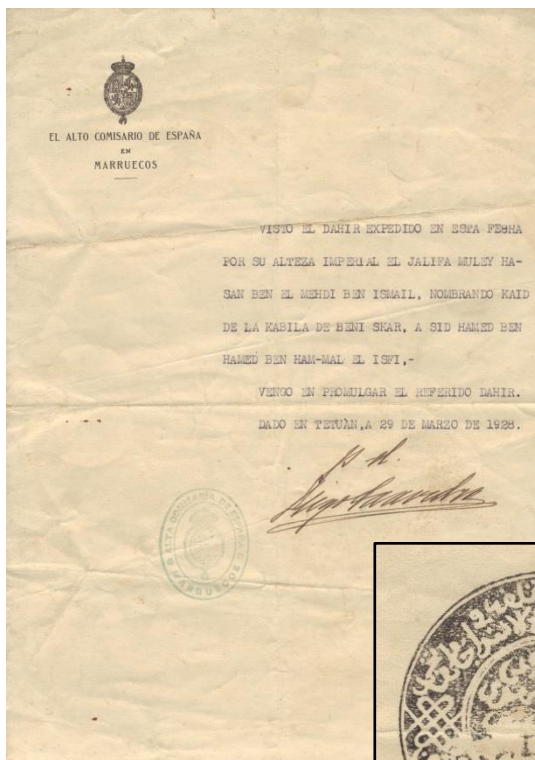
Le Maghrebofila



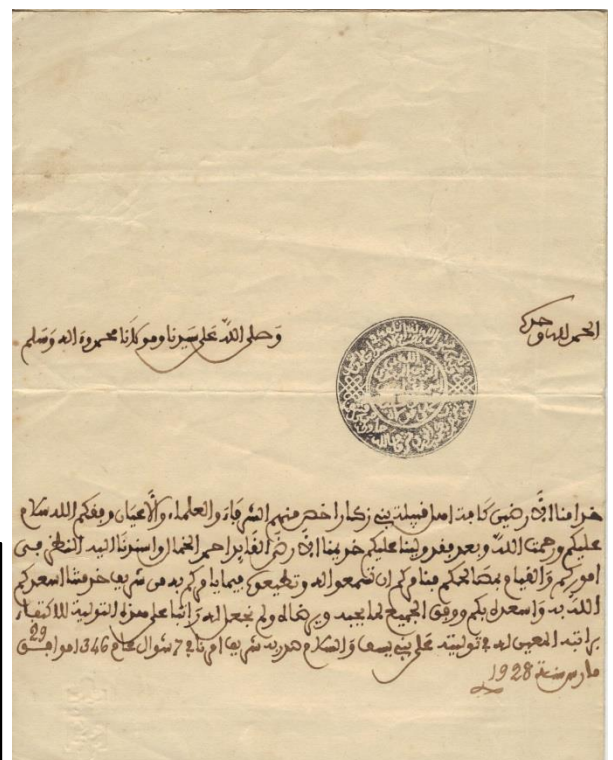
12 January 1923



12 January 1923



29 March 1928



29 March 1928

Le Maghrebophila

On the 18th of August 1926 His Highness Prince Moulay Hassan Ibn Al Mehdi, great grandson of his Majesty Sultan Sidi Mohamed IV Ibn Abdel-Rahman, Khalifa of Tetuan . Instituted the Order of Mehdauia, or Wissam Al Mehdi, that was awarded to many European and Moroccan for many years ; I believe that was a tribute to his father.

Le 18 août 1926, Son Altesse le Prince Moulay Hassan Ibn Al Mehdi, arrière-petit-fils de Sa Majesté le Sultan Sidi Mohamed IV Ibn Abdel-Rahman, Khalifa de Tétouan. Institué de l'Ordre de Mehdauia, ou Wissam Al Mehdi, qui a été décerné à de nombreux Européens et Marocains pendant de nombreuses années ; je crois que c'était un hommage à son père.



According to the agreement of November the 27th 1912, signed by France and Spain, in case of the death of the Khalifa, same section and the paragraph that was mentioned in the previous page, the position should be held by the Basha of the City of Tetuan. Mr Ahmed el Haj was given this task, which he held for almost two years. Again Madrid nominated, the Basha of the city of Larache Mr Jalil al Raisouli, but Sultan Moulay Youssef didn't accept, and nominated the late Khalifa Moulay al Mahdi's son Moulay al Hassan.

Selon l'accord du 27 novembre 1912, signé par la France et l'Espagne, en cas de décès du Khalifa, même section et le paragraphe mentionné à la page précédente, le poste devrait être occupé par le Basha de la ville de Tétouan. M. Ahmed el Haj s'est vu confier cette tâche, qu'il a exercée pendant près de deux ans. Madrid a de nouveau nommé le Basha de la ville de Larache M. Jalil al Raisouli, mais le sultan Moulay Youssef n'a pas accepté et a nommé Moulay al Hassan, le fils de feu Khalifa Moulay al Mahdi.

Khalifa Moulay Al Hassan. 1925 – 1956.

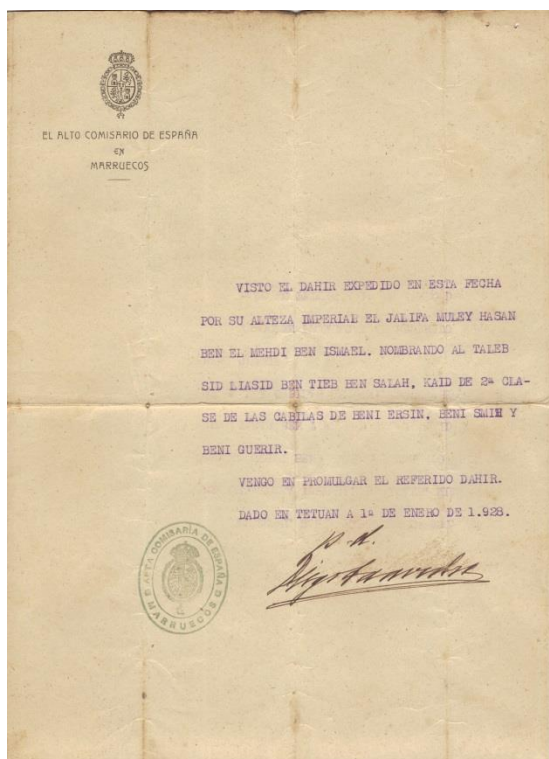
The youngest person ever to be appointed as Khalifa in the history of Morocco. On the 9th of November 1925 he became the second Khalifa in the Spanish territories. He was barely fourteen years old. Born in Fes on 30th of may 1911, (they are some documents that mention that his year of birth might have been 1912). He was a toddler when he arrived with his father to the city Tetuan, he attended both Spanish and Arabic schools, among his Arabic teachers was the famous historian Mohamed Daoud, author of the twelve volumes of the history of Tetuan.

La plus jeune personne jamais nommée Khalifa dans l'histoire du Maroc. Le 9 novembre 1925, il devint le deuxième Khalifa des territoires espagnols. Il avait à peine quatorze ans. Né à Fès le 30 mai 1911, (ce sont des documents qui mentionnent que son année de naissance aurait pu être 1912). Il était tout petit lorsqu'il est arrivé avec son père dans la ville de Tétouan, il a fréquenté les écoles espagnoles et arabes, parmi ses professeurs arabes se trouvait le célèbre historien Mohamed Daoud, auteur des douze volumes de l'histoire de Tétouan.

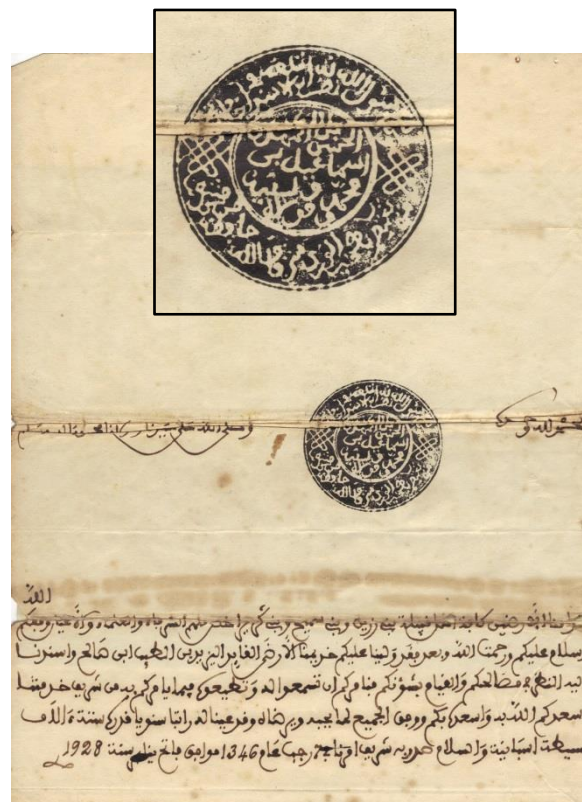
Le Maghrebophila

Like his father before him, he was issued his own official seal, for personal and official Decrees, many of these Decrees have survived, and like in the time of his father every decree that was issued must have a Spanish translation that was signed by the office of the Spanish high commissioner, unfortunately not very many translations of them had survived.

Comme son père avant lui, il a reçu son propre sceau officiel, pour les décrets personnels et officiels, beaucoup de ces décrets ont survécu, et comme au temps de son père, chaque décret qui a été publié doit avoir une traduction espagnole qui a été signée par le bureau du haut-commissaire espagnol, malheureusement peu de traductions ont survécu.



1 January 1928



1 January 1928

As I started researching the life of Khalifa Moulay Al Hassan. I was very sceptical and had many questions, to why this young man was given the post of such a high power office ; my first though was, it must be a position he inherited from his father, being a prince or moulay. Or blood relation, being the great grandson of sultan sidi Mohamed the IV. But the more I read about his life, the more I became undecided. This fourteen years old Khalifa, grow up to a became the longest setting Khalifa in the history of the Spanish protectorate.

Alors que je commençais à faire des recherches sur la vie de Khalifa Moulay Al Hassan. J'étais très sceptique et j'avais beaucoup de questions sur la raison pour laquelle ce jeune homme a reçu le poste d'un bureau de pouvoir aussi élevé ; ma première pensée a été, ce doit être un poste qu'il a hérité de son père, être prince ou moulay. Ou une relation de sang, étant l'arrière-petit-fils du sultan Sidi Mohamed IV. Mais plus je lis sur sa vie, plus je deviens indécis. Ce Khalifa de quatorze ans, grandit jusqu'à devenir le Khalifa le plus long de l'histoire du protectorat espagnol.

Le Maghrephila



Hassan Ben Mehdi with
King Mohamed V. 1957

After the independence of Morocco in 1956, he settle in the city of Tangiers as a private citizen, only his retirement was cut short, when he was appointed by King Mohamed V, as ambassador to St James court in London England, from 1957 to 1965, than he was appointed by King Hassan II, as ambassador to Rome Italy , from 1965 to 1967.

Après l'indépendance du Maroc en 1956, il s'installa dans la ville de Tanger en tant que simple citoyen, seule sa retraite fut écourtée, lorsqu'il fut nommé par le roi Mohamed V, comme ambassadeur à la cour St James à Londres / Angleterre, de 1957 à 1965 , puis il a été nommé par le roi Hassan II, comme ambassadeur à Rome / Italie, de 1965 à 1967.

Afterward he became the General director of the newly established National Bank of Economy and Development and than as Walli Bank Al Maghrib (Governor of Banque du Maroc) a position he held until his death on the 1st of November 1984.

Par la suite, il est devenu le directeur général de la Banque Nationale d'Economie et de Développement nouvellement créée et ensuite en tant que Walli Bank Al Maghrib (gouverneur de la Banque du Maroc) un poste qu'il a occupé jusqu'à sa mort le 1er novembre 1984.



The four new bank note that were issued by bank al Maghreb in 1970 with the signature of Moulay al Hassan ben Mehdi after he became the governor of “Banque du Maroc”.

Les quatre nouveaux billets de banque émis par la banque al Maghrib en 1970 avec la signature de Moulay al Hassan ben Mehdi après qu'il soit devenu gouverneur de la « Banque du Maroc ».

LA LETTRE RECOMMANDEE « PRET A POSTER » POUR LE REGIME NATIONAL : UNE INNOVATION DE POSTE MAROC

Par Abdelkader Lemrahi

Après les **prêts à poster du 1^{er} échelon (20 gr)** pour le régime national et international (sujet déjà traité en grande partie par le D^r Khalid BENZIANE dans son catalogue des entiers du Maroc, édition 2012), émis régulièrement depuis 2006, Poste Maroc innove en lançant la LETTRE RECOMMANDEE « PRET A POSTER » pour le régime national en vue de faciliter l'utilisation du courrier recommandé par ses clients.

Pour mémoire, il est rappelé que le courrier recommandé, service offert par Barid Al-Maghrib, associe la sécurité d'envoi à la traçabilité depuis le dépôt jusqu'à la livraison au destinataire contre signature.

Le service du courrier recommandé fournit une preuve juridique de dépôt à l'expéditeur et garantit au client une indemnisation en cas de perte, de spoliation ou de détérioration de l'envoi.

A titre d'exemple, voilà une application pour le suivi du courrier recommandé par internet :
17 TRACK.

Ainsi, Poste Maroc a procédé à 2 émissions :

1. **La 1^{ère} émission**, mise en circulation le 02 janvier 2019, concerne une **lettre recommandée du 2^{ème} échelon (50 grammes) « Prêt à Poster » (PAP) au format C5** avec 2 versions : sans accusé et avec accusé.
2. **La 2^{ème} émission**, mise en circulation le 14 juillet 2020, concerne une **lettre recommandée du 3^{ème} échelon (100 grammes) « Prêt à Poster » (PAP) au format C4**, également avec 2 versions : sans accusé et avec accusé.

Caractéristiques :

- Affranchissement prépayé ;
- Traçabilité à travers le code à barre ;
- La valeur probante suite à sa livraison en main propre contre signature du destinataire ou son représentant.
- Le dépôt peut se faire immédiatement ou ultérieurement selon le besoin du client ;
- Ce produit, mis en vente, dans le réseau Barid Al Maghrib et Agences Barid Bank, est disponible sous forme d'enveloppe :

Prêts à Poster (PAP) 50 gr pour le régime intérieur			
Mode d'envoi	Prix de vente	Format	N° attribués par l'auteur
Sans accusé de réception	26 DH	C5 : 162 mm X 229 mm	PAP/LR n° 1
Avec accusé de réception	40 DH		PAP/LR n° 2
Prêts à Poster (PAP) 100 gr pour le régime intérieur			
Mode d'envoi	Prix de vente	Format	N°
Sans accusé de réception	34 DH	C4 : 229 mm X 322 mm	PAP/LR n° 3
Avec accusé de réception	48 DH		PAP/LR n° 4

Les 2 types de PAP/LR, de couleur blanche, sont illustrés,

- à droite et en haut, par le visuel du timbre émis en 2017 à l'occasion de l'obtention par Poste Maroc, le 11 octobre 2017, du certificat ISO 9001 - version 2015 pour son activité du courrier recommandé
- à gauche, par la vignette autocollante du suivi par le code à barre et un rectangle gris pour la LR S/AC et orange pour les LR A/AC, contenant les caractéristiques du PAP
- en dessous, un carré vert (symbole de l'usage en régime intérieur).
- en bas et à droite, 6 lignes d'adresse.

Ci-dessous, pour rappel, les caractéristiques et le visuel du timbre 'LA LETTRE RECOMMANDEE CERTIFIEE ISO 9001 v 2015'

1^{er} jour d'émission	15/12/2017
Tirage	100 000 TP
Planches	25 TP par planche
Format du TP	40 x 30 mm
Valeur faciale	9,00 DH
Couleurs	Plusieurs
Artiste	A.NOUNSI
Procédé d'impression	Héliogravure
Imprimeur	Phil@poste - France



Timbre-poste de 2015
Lettre Recommandée



R

1
RR893321435MA

2
RR893321435MA

3
RR893321435MA

Remise contre signature يسلم بعد التوقيع

الرسالة المضمونة
« مسبقة التخليص »

LETTRE RECOMMANDÉE
« PRÊT À POSTER »



Maroc  المغرب

Valeur probante  قيمة معترف بها

Poids  الوزن

Suivi  التتبع

080200 60 60
www.poste.ma

صلاحية الاستعمال في المغرب
VALIDITÉ D'USAGE AU MAROC

الرمز البريدي
Code Postal

المدينة
Ville

Recto LR 50 gr sans accusé de réception : PAP/LR n° 1
C5 : 162 mm X 229 mm

Expéditeur

المرسل

Verso LR 50 gr sans accusé de réception : PAP/LR n° 1



1
2
3

RR893037342MA

AR893037342MA

RR893037342MA

Remise contre signature يسلم بعد التوقيع
Accusé de Réception إشعار بالاستلام

الرسالة المضمونة
« مسابقة التخليص »
مع إشعار بالاستلام
LETTRE RECOMMANDÉE
« PRÊT À POSTER »
AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION



Maroc		المغرب
Valeur probante		قيمة معترف بها
Poids		الوزن
Suivi		التتبع

Recto LR 50 gr avec accusé de réception : PAP/LR n° 2

الرمز البريدي
Code Postal

المدينة
Ville

Recto LR 50 gr avec accusé de réception : PAP/LR n° 2
C5 : 162 mm X 229 mm

Expéditeur

المرسل

Barid Al -Maghrib

Avis de Réception / de Livraison
Envoi Recommandé

بريد المغرب
إشعار بالاستلام / تسليم
بعيثة مسجلة
CN 07
إن البعثة سلمت
L'envoi a dûment été remis

CAB TAD de l'Agence / Centre de Dépôt خاتم تاريخ مركز أو وكالة الإيداع	Coller le CAB AR ici et le CAB RR au verso A compléter à destination يستكمل في جهة المورد	Timbre à date de l'agence / Centre renvoyant l'avis خاتم تاريخ المركز أو الوكالة التي تعيد الإشعار	Date de distribution تاريخ التوزيع Signature ou cachet et signature du destinataire توقيع أو خاتم وتوقيع المرسل إليه
---	---	---	---

Destinataire المرسل إليه

Renvoyer à (adresse de l'expéditeur) يعاد إلى (عنوان المرسل)

Verso LR 50 gr avec accusé de réception : PAP/LR n° 2
C5 : 162 mm X 229 mm



RR 022 376 306 MA

RR 022 376 306 MA

RR 022 376 306 MA

Remise contre signature يمسلم بعد التوقيع

الرسالة المضمونة
« مسابقة التخليص »
LETTRE RECOMMANDÉE
« PRÊT À POSTER »



Maroc المغرب

Valeur probante قيمة معترف بها

Poids الوزن

Suivi التتبع

080200 60 60
www.poste.ma

الرمز البريدي
Code Postal

المدينة
Ville

Recto LR 100 gr sans accusé de réception : PAP/LR n° 3
C4 : 229 mm X 322 mm



RR 022 482 826 MA

RR 022 482 826 MA

RR 022 482 826 MA

Remise contre signature يمسلم بعد التوقيع
Accusé de Réception إشعار بالاستلام

الرسالة المضمونة
« مسابقة التخليص »
مع إشعار بالاستلام
LETTRE RECOMMANDÉE
« PRÊT À POSTER »
AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION



Maroc المغرب

Valeur probante قيمة معترف بها

Poids الوزن

Suivi التتبع

080200 60 60
www.poste.ma

الرمز البريدي
Code Postal

المدينة
Ville

Recto LR 100 gr avec accusé de réception : PAP/LR n° 4
C4 : 229 mm X 322 mm

Le Maghrebophila

Expéditeur

المرسل

Barid Al-Maghrib

Avis de Réception / de Livraison
Envoi Recommandé

بريد المغرب
إشعار بالاستلام / تسليم
بعيثة مسجلة
CN 07

CAB

AR 022 482 826 MA

TAD أو l'Agence / Centre de Dépôt	تمبليل أو بعلل أول بعلل أو بعلل أول بعلل أو بعلل	Timbre à date de l'Agence / Centre renvoyant l'avis
--	---	--

محل أو محل أو محل
أو محل أو محل أو محل

محل أو محل أو محل
أو محل أو محل أو محل

Date de distribution

التاريخ أو التاريخ أو التاريخ

Signature ou cachet et signature du destinataire

التوقيع أو الخاتم أو التوقيع أو التوقيع

Destinataire

المرسل إليه

Renvoyer à (adresse de l'expéditeur)

يرجى إرسال (عنوان المرسل)

Barid Al-Maghrib - S.A Capital Social: 1.584.369.000.000 Dirhams - Avenue Moulay Rachid 700 20 - Rabat - Maroc

RC: 153493 Rabat - N° d'identification: FISCAL: 1535978 - N° de Titre Professionnel: 28179200 - SIRE: 011401540000000 - Site web: www.barid.ma

Barid Al-Maghrib - S.A Capital Social: 1.584.369.000.000 Dirhams - Avenue Moulay Rachid 700 20 - Rabat - Maroc

RC: 153493 Rabat - N° d'identification: FISCAL: 1535978 - N° de Titre Professionnel: 28179200 - SIRE: 011401540000000 - Site web: www.barid.ma

Motifs de retour

أسباب الرجوع

☐ Adresse incomplète

☐ Adresse inexiste

☐ Adresse incomplète

☐ Adresse inexiste

☐ غير مشترك في خدمة التعليل الرجعية

☐ Non Adonné à la BP

☐ Non Adonné à la BP

☐ Non Adonné à la BP

Verso LR 100 gr avec accusé de réception : PAP/LR n° 4
C4 : 229 mm X 322 mm



PAP/ LR 2 du régime intérieur, **utilisé pour un envoi à l'étranger**, expédié le 7 octobre 2020 de Bine El Ouidane pour la France.

Complément d'affranchissement par un TP de 3,75 DH de la série courante de SM Mohammed VI – millésime 2017

Destination	Origine
◆ Votre envoi vient d'arriver en France. 2020-10-19 00:00 ◇ Votre envoi vient de quitter son pays d'expédition. 2020-10-15 00:00 ◇ Votre envoi est en cours de traitement pour un départ imminent du pays d'expédition 2020-10-14 00:00	◇ FRROIC, 2020-10-19 07:12 ◇ CASA CCI, Envoi expédié 2020-10-15 06:34 ◇ CASA CCI, Envoi reçu pour Export 2020-10-14 18:28 ◇ BENI MELLAL CENTRE DE DISTRIBUTION, Envoi expédié 2020-10-12 13:36 ◇ BENI MELLAL CENTRE DE DISTRIBUTION, Envoi arrivé à destination 2020-10-12 07:28

Maroc : Suivi électronique du PAP / LR 2 ci-dessus

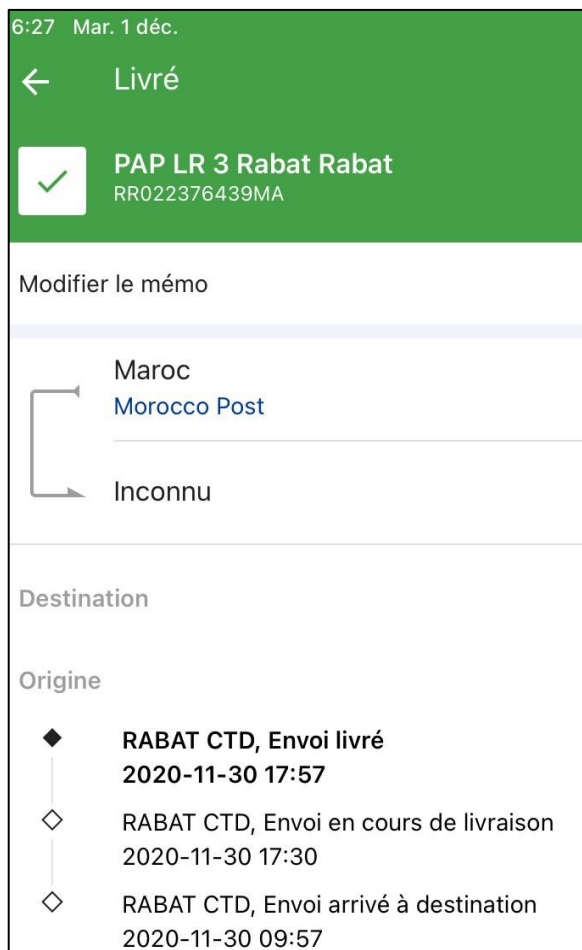
Lettre Recommandée Internationale N°RR948469676MA	
TYPE DE LIVRAISON Courrier remis contre signature Pris en charge Arrivée en France Arrivé sur le site de distribution En cours de distribution Distribué Votre envoi vient d'arriver en France.	
DATES	ÉTAPES
lundi 19 octobre	Votre envoi vient d'arriver en France.
jeudi 15 octobre	Votre envoi vient de quitter son pays d'expédition.
mercredi 14 octobre	Votre envoi est en cours de traitement pour un départ imminent du pays d'expédition

France : Suivi électronique du PAP / LR 2 ci-dessus

Comme vous pouvez le constater via les deux suivis, le PAP ne semblerait pas avoir été distribué !!!! et ce depuis le 19/10, alors que le destinataire l'a bien reçu !



PAP/LR 3 100 gr sans accusé de réception de et vers Rabat le 30 décembre 2020



Suivi électronique du PAP / LR 3 ci-dessus

Le Maghrebophila

RR 022 482 976 MA

RR 022 482 976 MA

Remise contre signature
Accusé de Réception

يسلم بعد التوقيع
أشعار بالاستلام

الرسالة المضمونة
« مسابقة التخليص »
مع إشعار بالاستلام

LETTRE RECOMMANDÉE
« PRÊT À POSTER »
AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION



ROYAUME DU MAROC

130112020

RABAT CTD

Maroc المغرب

Valeur probante قيمة معترف بها

Poids الوزن 100g

Suivi التتبع

080200 60 60
www.poste.ma

صلاحية الاستخدام في المغرب
VALIDITÉ D'USAGE AU MAROC

10102

الرمز البريدي
Code Postal

10102

المدينة
Ville

10102

المدينة
Ville

PAP/LR 4 100 gr avec accusé de réception de et vers Rabat le 30-décembre 2020

Barid Al-Maghrib

Avis de Réception / de Livraison
Envoi Recommandé

بريد المغرب
إشعار بالاستلام / تسليم
بعبئة مسجلة CN 07

CAB

AR 022 482 976 MA

إن البعثة سلمت
L'envoi a dûment été remis

TAD de l'Agence / Centre de Dépôt

Timbre à date de l'Agence / Centre, renvoyant l'avis

Date de distribution 01.12.2020

Signature ou cachet et signature du destinataire

توقيع أو ختم وتوقيع المرسل إليه

Destinataire

Renvoyer à (adresse de l'expéditeur)

10102 Rabat

10102 Rabat

Barid Al-Maghrib, S.A Capital Social: 1.191.599.000,00 Dirhams Siège Social: Avenue Moulay Ismail, 100 20 - Rabat - Maroc
RC: 50413/Rabat - N° d'identification Fiscale: 3302916 - N° de Taxe Professionnelle: 25118200 - Site web: www.poste.ma

16:31 Mar. 1 déc.

← Livré

✓

PAP LR 4
RR022482976MA

Modifier le mémo

Maroc
Morocco Post

Inconnu

Destination

Origine

- ◆ RABAT CTD, Envoi livré
2020-11-30 17:57
- ◇ RABAT CTD, Envoi en cours de livraison
2020-11-30 17:30
- ◇ RABAT CTD, Envoi arrivé à destination
2020-11-30 09:57

PAP/LR 4 100 gr avec accusé de réception de et vers Rabat le 30-décembre 2020

Suivi électronique du PAP / LR 4 ci-dessus

Algérie – La 40^{ème} session du Congrès Arabe du Travail

M^r Jean-Claude Guyaux

La 40^{ème} session du Congrès Arabe du Travail qui s'est tenue en Algérie, du 15 au 22 avril 2013, à l'hôtel El-Aurassi, a vu la participation de 600 personnalités arabes et plus de 32 fédérations et organisations du travail.

Cet événement a été marqué par l'installation d'un espace « Algérie-Poste » présentant les différents services offerts par cet organisme ainsi qu'une exposition philatélique.

La poste a mis à la disposition des participants une machine d'affranchissement dotée d'une flamme spécialement conçue pour cet événement.

Cette même flamme a été utilisée dans les deux recettes principales d'Hussein Dey et d'Alger, durant les journées du congrès.



Empreinte Néopost de la RP d'Alger, 18 avril 2013



Empreinte Néopost de la RP d'Hussein-Dey, 25 avril 2013

Cette flamme est composée d'une carte géographique du monde arabe et de l'intitulé de cet événement.

Ceci-dit, la conception d'une flamme devrait comporter des informations d'actualité.

Ainsi, la carte du monde arabe telle représentée par cette flamme ne reflète pas la réalité, sachant que la République du Sud Soudan a fait sécession de la République du Soudan le 9 juillet 2011.

Nous ne pouvons imputer cette anomalie à la poste, vu que cette manifestation est organisée par l'Organisation Arabe du Travail (O.A.T), affiliée à la Ligue Arabe, deux organismes qui continuent à présenter un monde arabe tel qu'il est avant juillet 2011.

Le Maghrebophila

En 2011



Carte géographique du monde arabe présentée par le site de l'O.A.T

Algérie Poste persiste dans la voie de la vulgarisation de l'utilisation du code postal, dans la description des adresses postales de ses clients, afin d'améliorer son service de traitement du courrier en termes d'efficacité et de temps de transport.

Publicité sur son site web :

« L'utilisation du code postal, c'est l'assurance d'un courrier vite arrivé. » ;

par la diffusion massive de SMS vers les clients de l'opérateur MOBILIS :

« Pour un courrier vite arrivé, ALGERIE POSTE recommande l'utilisation du code postal, demandez-le au : Facteur, Bureau de poste, ou consultez : www.poste.dz » ;

Une empreinte mécanique d'affranchissement a été mise à la disposition des bureaux de poste, au moins celui de la RP. d'ALGER, imprimée par une machine Néopost et comportant le message :

"Le Code Postal, c'est/l'assurance d'un courrier/vite arrivé".

Cette action a débuté probablement le 23 avril 2013, puisque du 15 au 22 avril l’empreinte utilisée portait la flamme de la 40^{ème} session du Congrès Arabe du Travail, qui s’est tenu à Alger.



Empreinte de la RP d'ALGER, datant du 24 avril 2013

Bibliographie : Sites Internet
Philatéliez
Documentation personnelle

Algérie - Codes des Wilayas

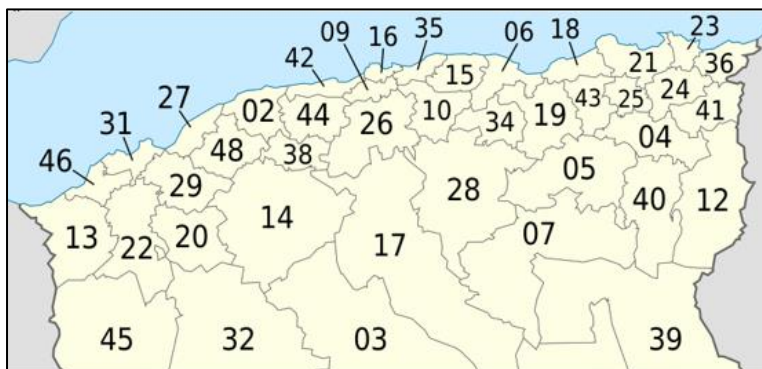
Mr Jean-Claude Guyaux

L'ensemble du territoire de l'Algérie est divisé en zones postales (Wilaya) et chaque zone possède un code.

Nous pouvons retrouver ces numéros sur des timbres à date comme visualisé ci-dessous.

Dans ce cas, cela permet de déterminer rapidement de quelle Wilaya provient l'envoi.

Code	Wilaya
1	Wilaya d'Adrar
2	Wilaya de Chlef
3	Wilaya de Laghouat
4	Wilaya d'Oum El Bouaghi
5	Wilaya de Batna
6	Wilaya de Béjaïa
7	Wilaya de Biskra
8	Wilaya de Béchar
9	Wilaya de Blida
10	Wilaya de Bouira
11	Wilaya de Tamanrasset
12	Wilaya de Tébessa
13	Wilaya de Tlemcen
14	Wilaya de Tiaret
15	Wilaya de Tizi-Ouzou
16	Wilaya d'Alger
17	Wilaya de Djelfa
18	Wilaya de Jijel
19	Wilaya de Sétif
20	Wilaya de Saida
21	Wilaya de Skikda
22	Wilaya de Sidi-Bel-Abbès
23	Wilaya d'Annaba
24	Wilaya de Guelma
25	Wilaya de Constantine
26	Wilaya de Médéa
27	Wilaya de Mostaganem
28	Wilaya de M'Sila
29	Wilaya de Mascara
30	Wilaya d'Ouargla
31	Wilaya d'Oran
32	Wilaya d'El-Bayadh
33	Wilaya d'Ilizi



Exemple des Wilayas :

- 12
- 13 double et simple cercle
- 16



Nous pouvons retrouver plusieurs types (simple ou double cercle), soit en noir, rouge ou bleu.

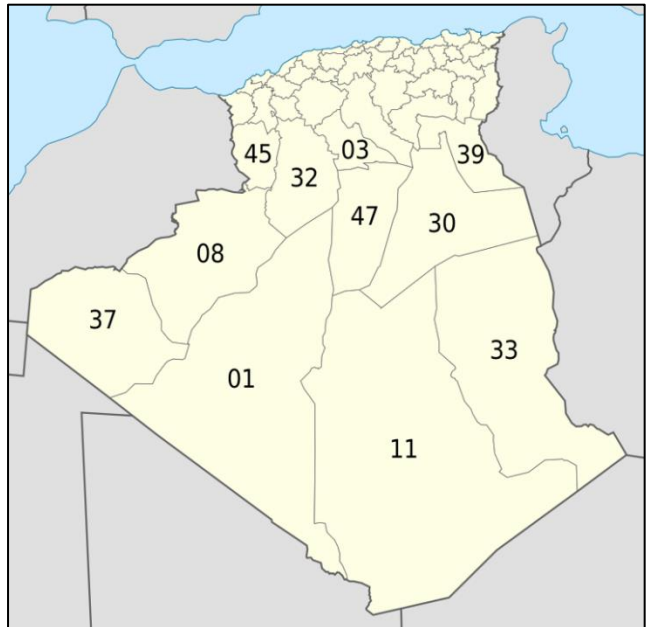
Vous constatez également des types de blocs dateurs différents.

Qui aurait un exemple de chaque numéro et type ???



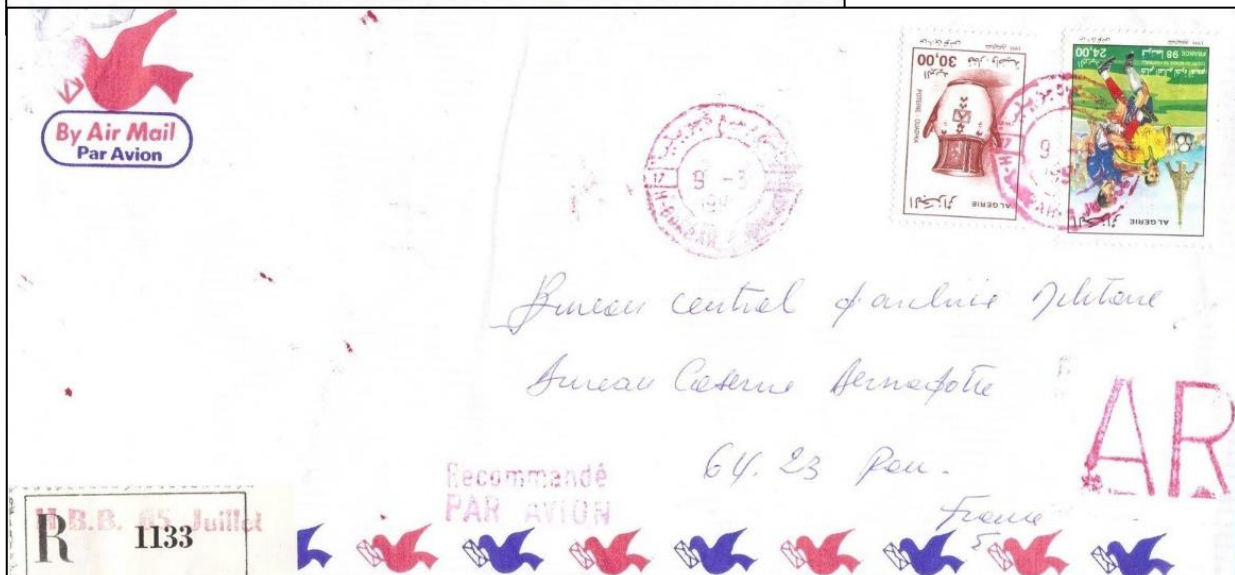
Le Maghrebophila

34	Wilaya de Bordj-Bou-Argeridj
35	Wilaya de Boumerdès
36	Wilaya d'El-Tarf
37	Wilaya de Tindouf
38	Wilaya de Tissemsilt
39	Wilaya d'El-Oued
40	Wilaya de Khenchela
41	Wilaya de Souk-Ahras
42	Wilaya de Tipaza
43	Wilaya de Mila
44	Wilaya de Aïn-Defla
45	Wilaya de Naâma
46	Wilaya de Aïn-Témouchent
47	Wilaya de Ghardaia
48	Wilaya de Relizane



Exemple du Wilaya 31

Envois du Wilaya 13 et du 17



Cette liste et nombres ne sont pas figés, car le nombre des wilayas est passé à 58 (on a rajouté des wilayas annexes qui auront certainement leurs propres cachets prochainement).

VIGNETTE DE LA REPUBLIQUE DE TOZEUR

ADDITIF par Khalid Benziane

Dans notre numéro 16 de décembre 2016, nous avons publié un article intéressant sous la plume de M. Brun. Après nous avoir relaté les circonstances de la création fantaisiste de cette « république » du sud tunisien, l'auteur avait demandé si un lecteur possédait un exemplaire de cette fameuse vignette (qui, rappelons-le était connue avec une valeur de 50c et de 1F).

Cette vignette peu courante avait servi à affranchir du courrier ou des cartes-postales sans être oblitérées par la poste. Récemment, un de nos lecteurs, M. Jacques Teyssandier (que nous remercions) nous a transmis une carte-postale avec une vignette de la République de Tozeur à 50c. Il a retrouvé cette carte-postale en triant des vieux documents familiaux.



Cette vignette représente un chamelier et deux palmiers, sujets courants du sud tunisien, barrée par une bande rouge REPUBLIQUE DE TOZEUR sur 2 lignes. Couleur prédominante bleue, valeur en bas dans une étoile.

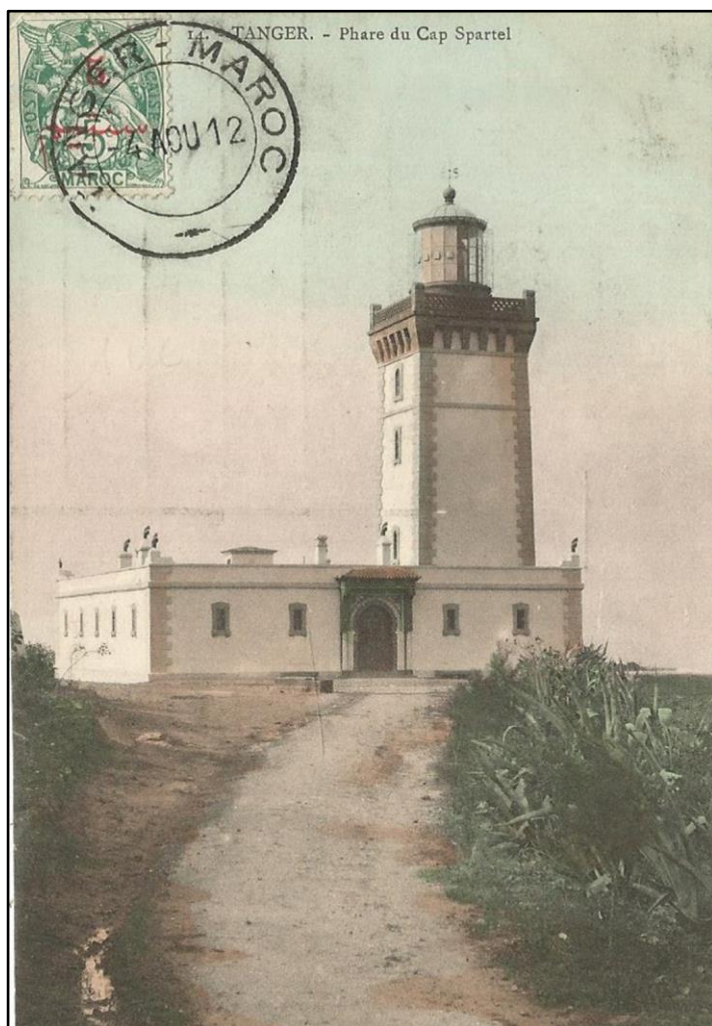
La carte-postale représentant l'oasis de Tozeur était correctement affranchie au tarif 10c et oblitérée par le bureau de Tozeur le 27 novembre 1922. Elle était adressée à Paris. La vignette venant illustrer la carte-postale au verso ne fut pas oblitérée conformément au règlement de la poste.



FANTAISIES MAROCAINES

Par Thierry Sanchez

Quelques collectionneurs ayant acquis mon catalogue, néo-marcophiles sans doute, m'ont envoyé un mail peu après pour me signaler des oblitérations que je n'avais pas prises en compte. De fait, il s'agit de cachets de fantaisie. Ce sont des cachets que l'on trouve exclusivement sur des cartes postales, en générale circulées sous enveloppe et dans tous les cas qui bénéficient de la franchise postale militaire. Les supports sont variés : timbres de 1 à 5 centimes au type blanc ou des autres bureaux étrangers, timbres de 1 ou 2 mouzounats de la Poste chérifienne. Ou pas de timbre du tout. J'ai lu sur un forum philatélique que ces cachets étaient confectionnés par les éditeurs de cartes postales ! A mon avis, ils étaient plutôt fabriqués à la demande des débitants de cartes postales locaux. Ils avaient une fonction : ajouter de l'exotisme à l'exotisme. Pour un pioupiou paysan creusois, au début des années 1900, le Maroc était comparable à la Californie sur le plan des distances, et envoyer à sa famille une carte affranchie et oblitérée de Rabat conférait au fiston un surcroît d'héroïsme aux yeux des parents ! De mémoire, j'ai vu ce genre de cachet pour Alger, mais jamais pour la Tunisie. Sans aucun doute, ça a dû exister aussi. Suivent ici quelques exemples de cachets de fantaisie. Il doit bien sûr y en avoir d'autres...



Cachet de fantaisie TANGER-MAROC (forme et libellé fantaisistes).

Le Maghrebophila

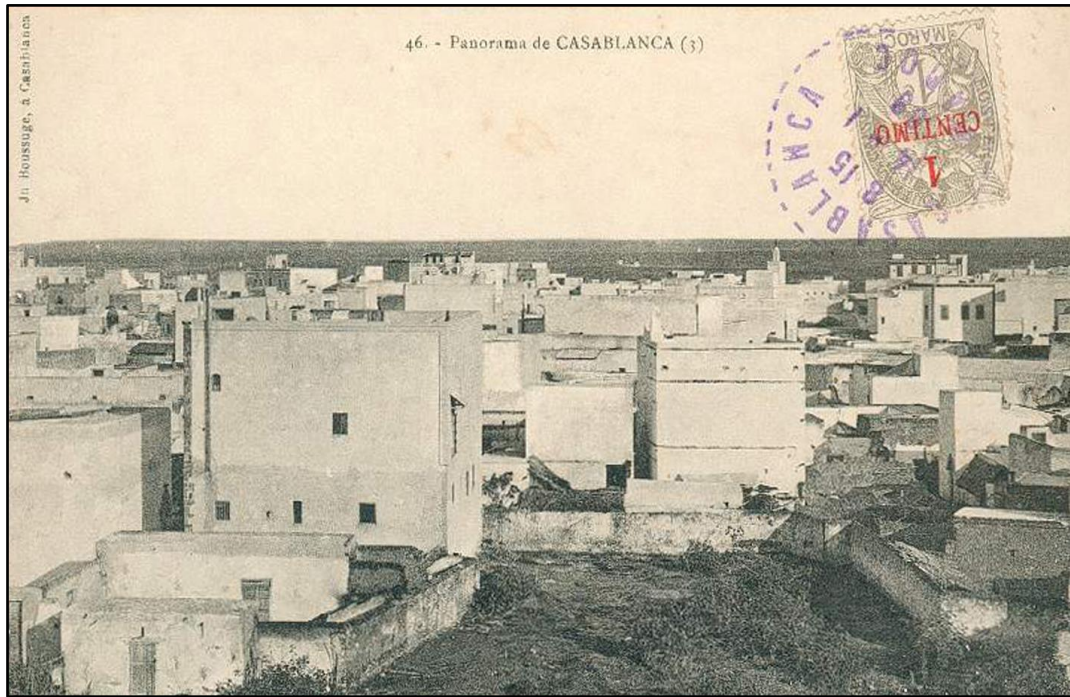


Cachet de fantaisie de Casablanca (aucune Administration postale au Maroc n'a utilisé ce type de cachet 2 cercles tiretés).

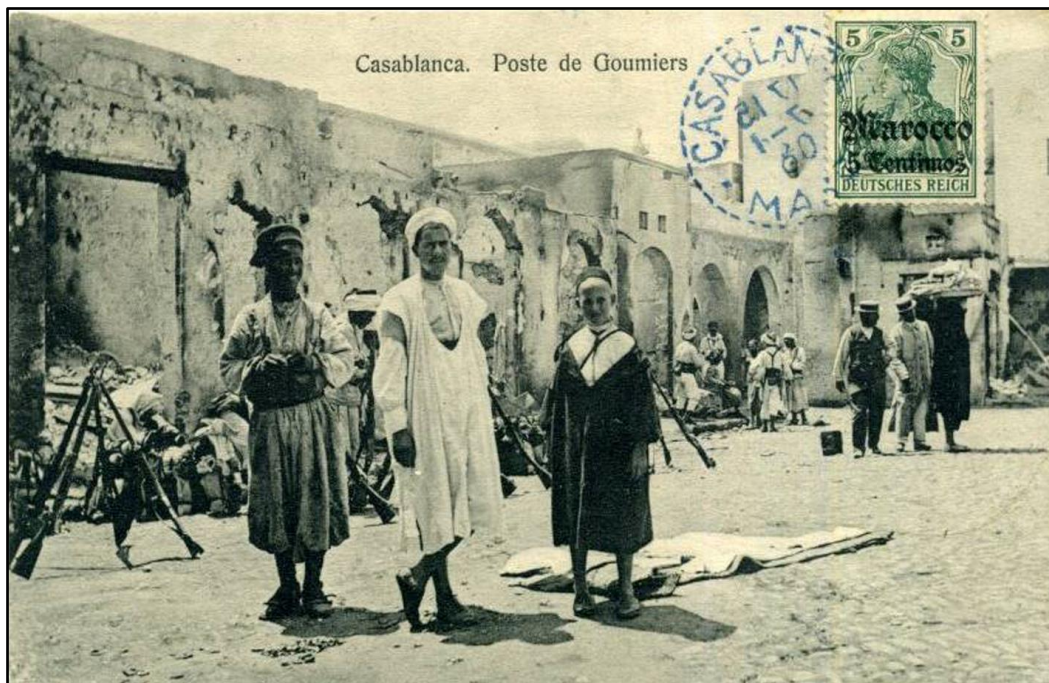


Cachet de fantaisie de Casablanca (ressemble au cachet de distribution en usage en 1908 au bureau français de cette ville). Carte régulièrement acheminée par la Postes aux Armées.

Le Maghrebofila



Cachet de fantaisie de Casablanca (de meilleure facture que le précédent, il se rapproche du cachet de distribution en usage en 1909 au bureau français de cette ville).



Cachet de fantaisie de Casablanca (lettres trop grosses et agencement fantaisiste du « bloc-dateur »). Un néophyte y verrait une association rare : une oblitération du bureau français de Casablanca sur un timbre de la Poste allemande. Sauf que, sur les cartes en franchise, n'importe qui faisait n'importe quoi...

Le Maghrebophila



Une fantaisie artistique : aucune Administration postale au Maroc n'a utilisé de roue dentée pour oblitérer ses timbres !

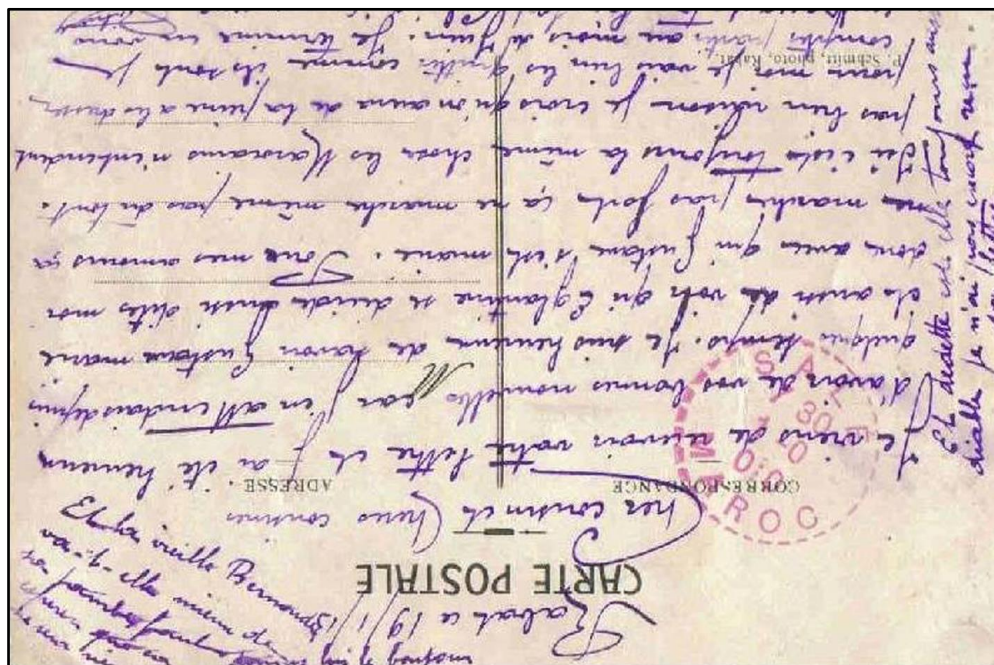


Cachet de fantaisie de Marrakech de bonne facture : le pont rappelle les cachets chérifiens ou ceux de la Poste espagnole (notez le petit losange dans le prolongement du pont).

Le Maghrebofila



Cachet bidon de Mogador...mais la carte est belle !



Cachet de fantaisie de Salé ! L'occasion ici de rappeler que ce type de cachet en usage dans les bureaux de distribution marocains à partir de 1905 *est inconnu* pour celui de Salé ! S'il avait existé, il se serait beaucoup rapproché de celui-ci (ici les indications du « bloc-dateur » sont aberrantes).

Les Fassis, Meknassis, Oujdis, Tazis, Rbatis me feront le reproche de n'avoir pas illustré mon article avec un cachet de fantaisie de leur ville préférée. Envoyez-nous vos trésors, on en fera une publication avec plaisir dans un prochain bulletin.

Timbre d'Israël à l'effigie de feu S.M. Hassan II Roi du Maroc

Par Abdelkader LEMRAHI

Ce timbre a été émis en 2000 par l'administration postale israélienne après la mort de feu S.M. Hassan II, roi du Maroc, en 1999.

Il témoigne de la grande popularité du souverain chérifien au sein de ce pays qui ne compte pas moins d'un million de juifs d'origine marocaine qui continuent à prêter allégeance au trône alaouite.

Ils se souviennent tous de la protection accordée par feu S.M. Mohammed V lorsqu'il a refusé d'appliquer les mesures antijuives ordonnées par le gouvernement de Vichy pendant la 2^{ème} guerre mondiale et considèrent le Maroc comme le seul état où les juifs jouissent de la nationalité marocaine tout au long de leur vie, même s'ils ont quitté le pays.

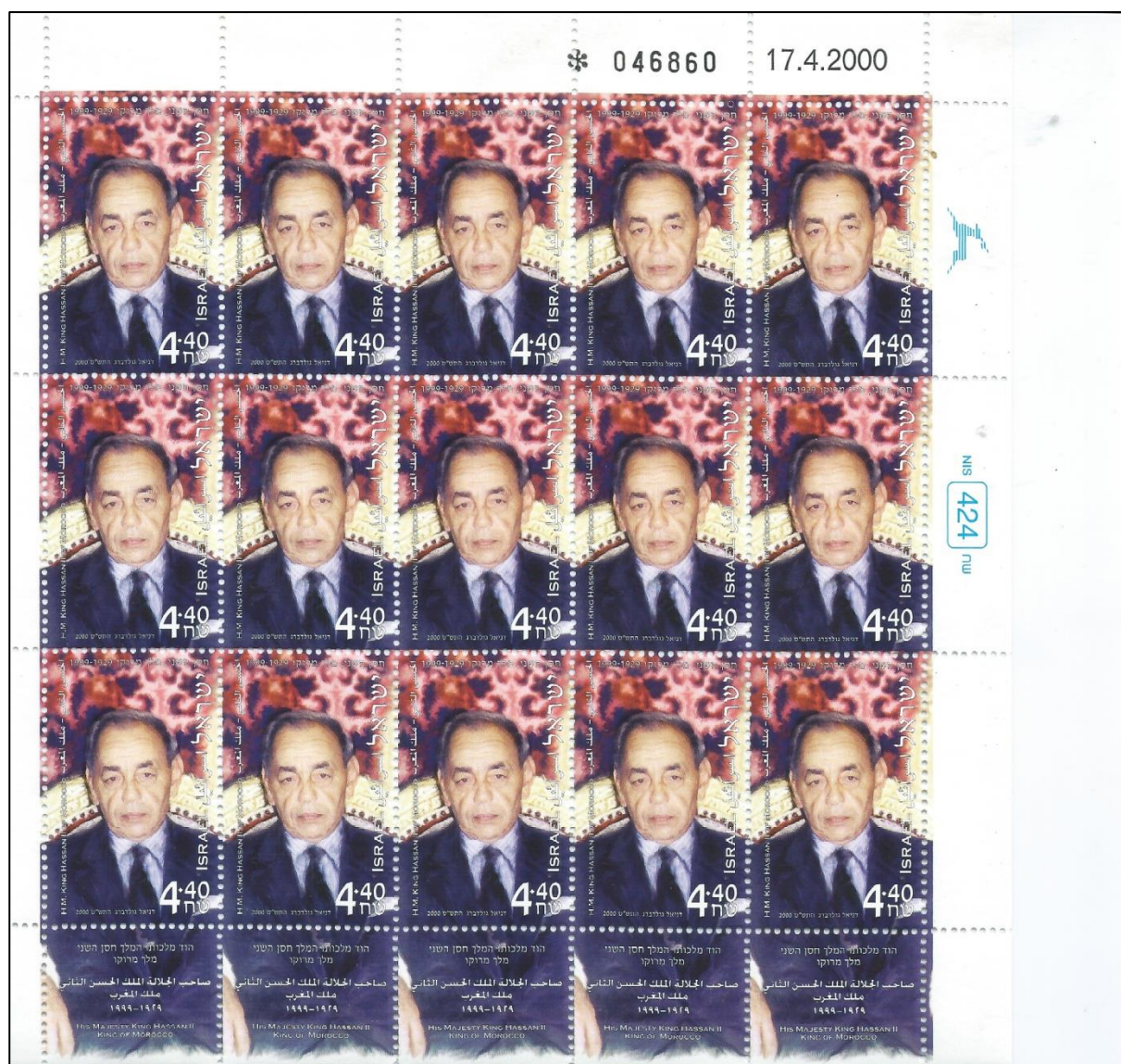
Faisant figure d'autorité respectée auprès de la très nombreuse communauté juive d'origine marocaine à travers le monde et légitimé par son titre de président du Comité Al-Quod depuis 1975, feu S.M. Hassan II, après avoir été l'artisan du traité historique de paix entre l'Égypte et Israël signé à Washington le 26 mars 1979 à la suite des accords de Camp David du 27 septembre 1978, il a favorisé le rapprochement palestinien-israélien, couronné par l'accord d'Oslo du 13 septembre 1993, malgré l'implication directe des Forces Armées Royales Marocaines dans les guerres arabo-israéliennes de 1967 et 1973.

Cet accord avait ouvert la voie à l'établissement de relations diplomatiques entre le Maroc et Israël en 1994, rompues après le déclenchement du soulèvement palestinien en 2000.

Après 20 de rupture, le 10 décembre 2020, le Maroc rétablit ses relations diplomatiques avec l'État d'Israël au bonheur des 2 communautés musulmanes et juives marocaines qui ont cohabité dans la paix et la fraternité pendant des siècles durant.



FDC affranchie d'un timbre-poste à l'effigie de feu S.M. Hassan II de 4 Shekels 40.
Oblitération à l'aide du timbre à date 1^{er} jour trilingue (arabe, anglais et hébreux) de Jérusalem à la date du 25 juillet 2000, portant l'étoile chérifienne du Royaume et l'inscription : Hassan II Roi du Maroc.



Feuille de 15 timbres-poste de l'émission spéciale consacrée à feu S.M. Hassan II avec leurs **tabs**.

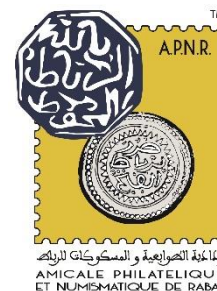
En philatélie, le tab est la marge imprimée ou illustrée d'une feuille de timbres-poste. Le terme et la pratique sont particulièrement liés aux marges inférieures des feuilles des timbres d'Israël dès la 1^{ère} émission de ce pays en 1948.

Les albums ne prévoyant pas à l'origine de la place pour les timbres avec tab, les collectionneurs n'ont conservé que le timbre en détachant le tab s'il était présent. Cela explique les fortes côtes des timbres avec tab se-tenant émis en 1948 et 1952.

PhilexRabat 2021



6^{ème} Championnat National de philatélie
et de Numismatique
المسابقة الوطنية الخامسة للطوباعية والمسكوكات
2021 معرض الرباط - PHILEXRABAT 2021
27 / 30 - 05 – 2021 (Voir article 2 du règlement)



REGLEMENT

Article 1- Définition

Le 6^{ème} Championnat National de philatélie et de Numismatique – PHILEXRABAT 2021 est un événement biannuel et une manifestation culturelle ayant pour objectif le rassemblement des collectionneurs autour d'une même passion : la philatélie et la numismatique.

Il revêt ; principalement, un caractère compétitif, mais tout un chacun peut exposer en exhibition, sans évaluation (collectionneurs expérimentés ou débutants).

Les collections philatéliques et numismatiques exposées en compétition, sont évaluées par un jury selon la réglementation générale et spécifique sur les expositions philatéliques internationales, édictées par la Fédération Internationale de Philatélie (F.I.P.).

L'évaluation des collections numismatiques est effectuée en adaptant les règles appliquées à la philatélie.

CHAPITRE I – ORGANISATION

Article 2 - Dates et lieu

Le 6^{ème} Championnat National de philatélie et de Numismatique – PHILEXRABAT 2021 se déroulera suivant 3 options, selon les restrictions imposées par la COVID-19 citées ci-dessous par ordre de préférence :

1. **en présentiel**, du **27 au 30 mai 2021** au Centre Culturel de l'Agdal, sis à la rue Amir Abdelkader, Agdal à Rabat;
2. **en présentiel**, du **25 au 29 novembre 2021**, au Centre Culturel de l'Agdal à Rabat, sis à la rue Amir Abdelkader, Agdal à Rabat;
3. **en exposition virtuelle** compétitive dont la date définitive sera arrêtée en temps opportun.

Article 3- Organisateur

PHILEXRABAT 2021 est organisé par l'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat (APNR), avec le soutien de Poste Maroc et de Bank Al Maghrib et en collaboration avec le Conseil de l'Arrondissement de l'Agdal-Ryad.

Article 4 - Comité d'organisation

Le Comité d'organisation est composé de 5 membres :

- Président du Salon, responsable de la communication : M^r Abdelkader LEMRAHI - Président de l'APNR ;
- Vice-Président du Salon, Président de la Commission du Jury et jury Numismatique : D^r Iz-Eddine EL AMRANI, Vice-Président de l'APNR ;
- Secrétaire Général et Trésorier : M^r Fouad MORENO, SG et Trésorier de l'APNR ;
- Secrétaire du Jury, jury Philatélie, chargé du catalogue du Salon et des inscriptions : M^r Jean-Claude GUYAUX - membre de l'APNR ;
- Modératrice des exposés : D^r Fatima Zahra IAAICH, Conseillère au Bureau de l'APNR.
- Conseiller PHILEXRABAT 2021 : Dr Majid TAZI Saoud, Conseiller au Bureau APNR ;
- Webmaster, responsable du site APNR et conseiller PHILEXRABAT 2021 : Mr Abdelaziz BELGHITI, membre APNR ;

Le Maghrebophila

- Art Designer : M^r Moutaouakil GHASSANE, membre d'honneur APNR ;
- Calligraphes : MM. Ali DAHYA et Lakhdar EL FIZAZI, membres d'honneur APNR.

Article 5 - Thème général

PHILEXRABAT 2021 est organisé sous le thème : « Mémoire et Patrimoine ».

Article 6 - Objectifs

Le 6^{ème} Championnat National de philatélie et de Numismatique – PHILEXRABAT 2021 a pour objectifs principaux :

- la sensibilisation sur la conservation et la protection du patrimoine, mémoire d'une nation.
- la promotion de la philatélie et de la numismatique et la diffusion de ses valeurs culturelles et éducatives.
- le développement des échanges et des rapports amicaux entre les philatélistes et les numismates.
- de faire connaître le développement de la collection sous tous ses aspects particulièrement parmi la jeunesse et le grand public ainsi que l'attrait qu'elle représente en matière de loisirs.

CHAPITRE II - EXPOSITIONS PHILATELIQUES ET NUMISMATIQUES

Article 7 - Classes d'exposition

Sont admises, au 6^{ème} Championnat National de philatélie et de Numismatique – PHILEXRABAT 2021, toutes les collections philatéliques et numismatiques qui répondent aux définitions des classes d'exposition suivantes ci-dessous.

2 catégories sont proposées en compétition et en exhibition :

1. Catégorie **1 cadre de 16 pages et plus (maximum 3 cadres) ;**
2. Catégorie **2 pages.**

7.1- Philatélie :

- Philatélie traditionnelle ;
- Histoire postale ;
- Entiers postaux ;
- Aérophilatélie ;
- Philatélie thématique ;
- Philatélie ouverte ;
- Cartes Postales ;
- Maximaphilie ;
- Erinnophilie ;
- Littérature ;
- Jeunesse ;
- Timbres à date événementielle...etc

7.2- Numismatique :

- Numismatique traditionnelle ;
- Histoire numismatique ;
- Numismatique thématique ;

7.3- Autres collections :

Sont admises dans cette catégorie toutes les collections non incluses dans les alinéas 7.1 et 7.2 (Philatélie et Numismatique).

Comme pour la Numismatique, cette catégorie sera évaluée en l'adaptant au règlement de la Philatélie (article 18).

L'art pictural est une nouvelle catégorie d'exhibition non compétitive introduite dans « Autres Collections » de PHILEXRABAT 2021.

Il s'agit de l'exposition d'une ou de plusieurs œuvres artistiques reproduisant le visuel d'un timbre, une pièce de monnaie, un billet ou mettant en scène un aspect de la philatélie ou de la numismatique.

Il est fait appel, dans cette catégorie, à l'esprit créatif de l'artiste pour mettre en valeur, sous une forme originale, ce patrimoine singulier qui intéresserait les collectionneurs d'œuvres d'art.

Le Maghrebophila

Article 8 - Classe d'honneur

Une classe d'honneur, constituée de collections de toutes classes ayant déjà obtenu une médaille ou une distinction dans des expositions internationales ou nationales, sera ouverte dans le cadre de PHILEXRABAT 2021.

Ces dernières ne sont pas soumises à l'évaluation prévue à l'article 18.

Article 9 - Collections hors concours

Les collections éventuelles des membres du jury et celles qui souhaitent exposer en exhibition, sans évaluation ou celles n'entrant pas dans les classes d'exposition énumérées à l'article 7 et 8 seront classées hors-concours.

De ce fait, elles ne sont pas soumises à l'évaluation du jury prévue à l'article 18.

CHAPITRE III – PARTICIPATIONS

Article 10 – Participants

Le 6^{ème} Championnat National de Philatélie et de Numismatique – PHILEXRABAT 2021 est ouvert à tout philatéliste et numismate qui désire participer dans les conditions du présent règlement.

Le participant peut être affilié ou non à une association.

Article 11 – Bulletin de participation et scans des collections :

Les scans en couleur de toutes les fiches de la collection présentée **doivent** être jointe au bulletin de participation (renseigné dans l'une des 3 langues : arabe, français ou anglais) et adressés au Comité d'Organisation (CO), au **plus tard le 30 avril 2021** par courrier électronique, conjointement, aux adresses indiquées ci-après :

-« Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat – Secrétariat PHILEXRABAT 2021 - BP 8101 Rabat Nations Unies Maroc »- apnrabat@gmail.com ; [whatsapp:00212661211536](https://www.whatsapp.com/channel/00212661211536);

-M^r Jean Claude Guyaux, Secrétaire du Jury de PHILEXRABAT 2019 : Rue Lombardie, 5 7100 Saint-Vaast Hainaut Belgique ; gjc@hotmail.be ; [whatsapp : 0032475867456](https://www.whatsapp.com/channel/0032475867456).

Le bulletin de participation est ci-joint en annexe et sur le site : <https://apn-rabat.org/>

Les scans des fiches seront, éventuellement, utilisés par le CO à l'exposition de toutes les collections dans une galerie virtuelle du site de l'APNR et aussi en prévision de migrer rapidement de notre salon prévu en présentiel vers une exposition virtuelle en cas d'empêchement majeure.

Toute collection devra être, obligatoirement, la propriété exclusive et intégrale de l'exposant qui doit être présent, sauf cas fortuit ou de force majeure, durant toute la durée de l'exposition, lequel cas, il pourra l'envoyer par le moyen de son choix (exposant résidant au Maroc).

Quant aux participants résidant à l'étranger, ils sont, exceptionnellement, autorisés à envoyer les photocopies couleurs ou des scans de leurs collections à exposer.

Article 12 - Droits et frais de participation

Les droits de participation dans les classes de compétition sont gratuits.

Les frais de transport, d'hébergement, de restauration et tous autres frais personnels sont à la charge du participant.

Le Maghrebophila

Article 13 – Assurance

Le gardiennage de PHILEXRABAT 2021 est assuré par les services du Centre Culturel de l'Agdal. Cependant, les participants devront se tenir près de leurs collections pour répondre aux questions éventuelles des visiteurs durant la journée.

Tous les risques matériels, de quelque nature qu'ils soient (vol, incendie, dégâts de toute espèce...) restent à la charge de l'exposant. Celui-ci a la possibilité :

- Soit de demeurer son propre assureur.
- Soit de contracter personnellement et individuellement une assurance auprès d'une société d'assurance de son choix.

CHAPITRE IV - ATTRIBUTS DES COLLECTIONS PHILATELIQUES ET NUMISMAQUES

Article 14 – Attribution des cadres et vitrines

Pour chaque collection exposée, il sera attribué de 1 à 3 cadres ou plus de 16 feuilles A4 chacun ou 2 à 3 vitrines ou plus, dans la limite des matériels d'exposition disponibles.

Pour la catégorie « 2 pages », les collections de différents exposants seront regroupées dans un même cadre ou vitrine.

Le format A3 horizontal peut être utilisé (attention à la position dans le cadre).

Les collections ayant obtenu des médailles lors d'expositions internationales et exposées en classe d'honneur recevront un nombre de cadres ou de vitrines approprié.

Article 15 - Présentation des collections

Les documents philatéliques et les billets de banque à exposer devront être présentés sur feuilles de couleur claire de format A4 (vertical) ou A3 (horizontal), placées verticalement dans des cadres de 16 feuilles soit 4 rangées horizontales de 4 feuilles (minimum 16 feuilles pour les timbres et apparentés et un minimum de 14 billets de banque présentés sur 16 fiches dont 1 à 2 pour la présentation).

Le format A3 horizontal peut être utilisé (attention à la position dans le cadre).

Les pièces de monnaie, médailles et apparentées seront exposées dans des vitrines, accompagnées d'une fiche explicative pour chaque pièce, en plus de la page de garde (minimum 14 pièces de monnaie sur 16 fiches dont 1 à 2 pour la présentation).

Les feuilles doivent être placées dans une pochette protectrice en matière transparente fermée sur trois côtés, le côté supérieur doit rester ouvert.

Chaque feuille sera numérotée en haut et à droite dans l'ordre de présentation.

La page de garde doit comprendre les trois éléments suivants :

- Un titre bref et en concordance avec le développement de la collection.
- Une introduction qui explique le contenu de la collection.
- Un plan couvrant tous les aspects qui peuvent être attendus selon le titre et l'introduction.

Aucune mention du nom du compétiteur et de son appartenance à une association ne peut figurer sur la présentation

Le règlement spécifique de la catégorie 2 pages est ci-joint en annexe.

Tous les documents ou objets exposés doivent être des originaux à l'exception des cas prévus au chapitre 11 – dernier alinéa.

Les photographies, les photocopies, les reproductions par tout procédé (à l'exception du verso d'une pièce avec marques postales déterminantes), les coupures de presse, les cartes postales et tous autres documents non philatéliques ou numismatiques ne sont admis que pour certaines classes d'exposition qui prévoient ce genre de documents ou en de rares cas.

Les œuvres d'art et les bijoux portant la date et/ou la ville de l'atelier de frappe sont admis au concours numismatique, dans le but d'encourager la collection des objets d'art du patrimoine.

Les textes, écrits dans la langue choisie (arabe, français et anglais), doivent apporter un complément d'information sur les éléments et/ou les concordances. Ils doivent être rédigés d'une façon concise, écrits de manière lisible et sans faute.

Dans l'intérêt du participant, une photocopie en couleurs de la collection devra être réalisée avant l'exposition et gardée par l'exposant qu'il remettra aux organisateurs à l'ouverture du salon.

Article 16 - Montage et démontage de l'exposition

La mise en place des collections aura lieu, pour les philatélistes, à partir de 09 heures de la journée du **jeudi 26 mai 2021** par les soins des participants.

Quant aux numismates, le montage sera effectué à 08 heures de la journée d'ouverture du salon, le **jeudi 27 mai 2021**. Aucun document ne pourra être modifié ou retiré, même momentanément, durant l'exposition.

Le démontage des collections sera assuré de même par les participants à la fin de l'exposition.

CHAPITRE V - EVALUATIONS DES COLLECTIONS

Article 17 - Le Jury et stage élèves-jury

Au regard du caractère compétitif de PHILEXRABAT 2021, les collections en compétition seront évaluées par un jury dans le but de déterminer le niveau de médaille à décerner à chaque exposant.

Les jurys, sous l'autorité du Vice-président de l'APNR, sont désignés par le Comité d'Organisation, conformément aux dispositions du règlement général des expositions philatéliques internationales.

Dans le cadre de sa politique de formation, l'APNR poursuivra, lors de PHILEXRABAT 2021, le stage d'élèves-jurys qui a débuté lors du 4^{ème} SNTM-Rabat 2018 au profit des philatélistes et numismates avancés.

Les inscriptions seront enregistrées par le Comité d'Organisation avant le **30 avril 2021**.

Article 18 - Jugement des collections

Le jugement des collections tient compte exclusivement de ce qui est exposé.

Aucun autre objet ou document ne doit être fixé ou suspendu au cadre.

Il sera procédé à l'évaluation des collections selon le règlement général des expositions philatéliques de la Fédération Internationale de Philatélie (FIP) et des dispositions des règlements spécifiques des différentes classes d'exposition.

Article 19 - Appréciations, observations et recommandations

Le Comité d'organisation tiendra à la disposition des membres du jury les feuilles catégorielles d'appréciation, préalablement préparées.

Le jury est tenu de les compléter par des observations et recommandations permettant à l'exposant d'améliorer sa collection.

Une copie de ces feuilles sera remise :

- A l'exposant ;
- Au Comité d'organisation du 6^{ème} Championnat National de philatélie et de Numismatique – PHILEXRABAT 2021 ;
- Aux jurés, sur demande de ces derniers.
- Les passeports philatéliques et numismatiques des exposants, préalablement complétés avec le lieu et la date de l'exposition.

Par ailleurs, le jury est chargé d'initier les élèves-jurys inscrits à l'évaluation des collections.

Le Maghrebophila

Article 20 - Classement des collections

Le jury établit une évaluation des collections en attribuant des notes de 0 à 100, suivant les barèmes propres à chaque classe. Selon la note obtenue, des diplômes de médaille sont attribués suivant le tableau ci-après.

	Nationale
Grand Or	95 et +
Or	90 - 94
Grand Vermeil	85 - 89
Vermeil	80 - 84
Grand Argent	75 - 79
Argent	70 - 74
Bronze Argenté	65 - 69
Bronze	60 - 64
Diplôme	- de 60

Modèle PHILEXRABAT 2021



Cachet commémoratif PHILEXRABAT 2021



Les délibérations du jury sont irrévocables et sans appel.

Article 21 - Prix et récompenses

L'attribution des prix et récompenses sera faite conformément aux décisions du Comité d'Organisation, soient :

- des médailles selon les notes obtenues.
- des diplômes de participation.
- des prix spéciaux offerts par les sponsors destinés à récompenser les collections par ordre de mérite.

D'autre part, les 3 meilleurs stands de la bourse recevront une médaille (1 or, 1 argent et 1 bronze), suivant une évaluation effectuée par les visiteurs philatélistes et numismates, au moyen d'une fiche qui leur sera remise par le Président du Jury ou son représentant à l'entrée de la salle.

CHAPITRE VI - ACTIVITES CULTURELLES

Article 22 - Conférences

Des conférences seront animées par des experts à l'amphi du CCA.

Article 23 - Espace d'exposition pédagogique de matériels

Un espace d'exposition de matériels et de produits philatéliques et numismatiques sera réservé pour les collectionneurs qui désirent présenter leurs techniques et méthodes de collection.

Article 24 – Ateliers de formation

Des ateliers philatéliques et numismatiques sont organisés au profit des jeunes et des débutants.

Ils consistent en des séances pratiques d'initiation à la collection de timbres, de documents philatéliques et de monnaies.

Les ateliers sont dirigés par des philatélistes et des numismates avancés.

Le Maghrebophila

Article 25 - Concours philatéliques et numismatiques

Des concours philatéliques et numismatiques sont organisés au bénéfice des visiteurs sous forme de quiz, notamment les jeunes.

Les lauréats reçoivent des prix symboliques sous formes de lots philatéliques et numismatiques.

Article 26 - Séances dédicaces

Des artistes dessinateurs de timbres (selon disponibilité) ou auteurs d'ouvrages animeront des séances dédicaces.

CHAPITRE VII - BOURSE D'ECHANGES

Article 27 - Pointe de vente de Poste Maroc

En parallèle avec la bourse d'échanges, il sera proposé à Poste Maroc d'installer au Salon un point de vente des produits philatéliques de ces dernières années et d'organiser le lancement d'une émission spéciale qui coïnciderait avec la tenue du Salon.

Article 28- Articles autorisés

Outre les timbres, les vignettes, les enveloppes, les cartes postales, les pièces de monnaie, les pièces commémoratives, les médailles, les insignes, les pins, les billets de banque, les titres d'actions, peuvent être exposés également : des matériels de collection, des cartes anciennes, des livres anciens, des vieux papiers, des manuscrits, des bijoux anciens, des montres, des collections d'objets d'art ou tous documents d'intérêt historique, philatélique ou numismatique.

En résumé, tous les produits apparentés au timbre et à la monnaie.

Article 29 - Stands de la bourse

Il sera mis à la disposition des participants un stand constitué d'une ou de plusieurs tables.

Article 30 - Réservation de stands

Les réservations de stands seront ouvertes dès à présent et clôturées au plus tard le 30 avril 2021, à concurrence des tables disponibles, moyennant le règlement d'une participation symbolique aux frais et l'envoi du bulletin de participation ci-joint en annexe.

Seront considérées comme exposants, les personnes dont le bulletin de participation sera régulièrement parvenu aux organisateurs accompagnés de son titre de paiement.

Article 31 – Sécurité

Les objets et documents exposés demeurent sous la responsabilité de leurs propriétaires, à leurs risques et périls. Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables, notamment en cas de perte, de vol ou autres détériorations, y compris cas fortuit ou de force majeure.

Article 32 - Plan de la salle

L'organisateur établit le plan de la manifestation et il effectue la répartition des emplacements.

Elles seront attribuées par un tirage au sort, séparément, pour chacune des 3 catégories : philatélie, numismatique et autres collections,

Article 33 – Emplacements

En dehors des emplacements réservés, il est interdit d'ajouter des tables personnelles en plus de celles mises en place par les organisateurs.

Il est formellement interdit, pour des raisons de sécurité, de modifier la disposition des emplacements. Le métrage (1,20 m pour chaque table) est fixé lors de l'inscription et ne pourra pas être ensuite modifié.

Les échanges sont interdits en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Les marchands ambulants ne sont pas admis au Salon.

Le Maghrebophila

Article 34 - Produits interdits

Aucun produit toxique ou explosif ou d'une dangerosité similaire ne peut être introduit dans le hall du salon. De même qu'aucun objet idéologique, religieux ou politique portant atteinte aux sacralités nationales ne peut être exposé.

Article 35 : Annulation de réservation

Pour toute annulation de sa réservation, l'exposant ne pourra prétendre à aucun remboursement après la date du 30 avril 2021.

Article 36– Interdictions

Il est interdit de fumer dans le hall du salon. Sont également interdits les animaux pour les exposants et pour les visiteurs.

Article 37 - Respect du règlement du salon

Le renvoi du bulletin de participation signé entraîne l'acceptation totale de ce présent règlement.

CHAPITRE VIII - DISPOSITIONS DIVERSES

Article 38 – Catalogue

Un catalogue numérique du salon sera disponible sur le site de l'APNR. Les renseignements concernant le participant porteront sur les indications suivantes :

- Identité : nom, prénom, date de naissance, profession, téléphone, adresse e-mail.
- Collection : thème, titre, classe, diplômes de médailles obtenues, dates et lieux. S'il s'agit d'un participant à la bourse, il fera mention de sa spécialité.
- Association : dénomination, fonction, date et lieu de constitution.

Les modifications d'informations fournies après l'inscription définitive ne seront pas prises en considération.

Article 39 – Réserves

Le présent règlement n'est valable que pour l'événement du 6^{ème} Championnat National de philatélie et de Numismatique – PHILEXRABAT 2021.

Le Comité d'Organisation se réserve le droit d'apporter au présent règlement toutes modifications qu'il jugera utiles et décidera de tous les cas non prévus, en particulier de refuser ou d'exclure un exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité du salon et ceci sans indemnisation d'aucune sorte.

Le fait de participer au PHILEXRABAT 2021 implique l'acceptation de toutes les clauses et conditions du présent règlement.

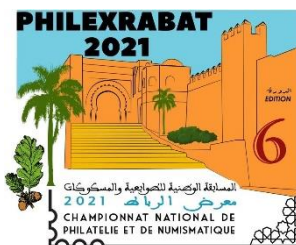
Article 40 – Tenue

Tenue de ville correcte durant toute la durée du Salon.

A Rabat, le 28 février 2021

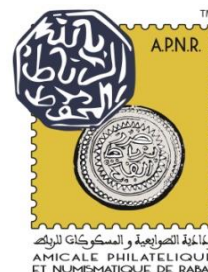
M^r Abdelkader LEMRAHI Président de
PHILEXRABAT 2021 et Président de l'APNR





6^{ème} Championnat National de philatélie et de Numismatique PHILEXRABAT 2021

المسابقة الوطنية الخامسة للظوابعية والمسكوكات
معرض الرباط 2021



ANNEXE

RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE «EXPOSITION 2 PAGES»

Article 1 - But de la compétition « 2 pages »

Il a été décidé de créer une nouvelle catégorie, à l'occasion de PHILEXRABAT 2021, pouvant devenir à terme une incitation à la compétition traditionnelle (annexe 1), après avoir été essayée lors des 2 expositions virtuelles EXPOVIRT RABAT 2020 et RABATEXPO 2020, organisées pendant le confinement imposé par la pandémie du COVID-19.

Chaque collectionneur a ses « 2 pages ».

C'est la pièce qu'il recherche depuis des années, dont il connaît l'existence chez un autre collectionneur et qui inmanquablement doit appartenir à sa collection sans laquelle il considère que celle-ci n'est pas aboutie.

Même si une collection n'est jamais terminée ! Ce sont les pièces sur lesquelles le collectionneur a un coup de foudre parce qu'elles correspondent à son thème mais aussi, pourquoi pas, parce qu'elles sont belles, parce qu'elles interpellent ou parce qu'elles invitent à la réflexion.

Dans cet esprit, pour favoriser l'expression du collectionneur et faire participer les autres membres et le public au plaisir de la découverte, il a été décidé par le Bureau de l'APNR, de créer cette compétition rassemblant les participations de ce type.

Beaucoup ont peur de la compétition nationale traditionnelle car elle est assortie de contraintes difficiles à accepter lorsque l'on est un débutant en la matière.

Cette participation à la compétition « 2 pages » peut donc être le premier pas vers la compétition nationale traditionnelle.

Article 2 - Caractéristiques et modalités techniques

La compétition « 2 pages » est ouverte à tous les membres des Associations Philatéliques et Numismatiques Marocaines et étrangères.

Elle est ouverte à tous les types de collections, sous réserve de respecter les règles de la F.I.P.

La présentation doit comporter quatre parties :

- un titre,
- l'importance du document (Introduction)
- une description technique
- une description historique de l'objet exposé (voir annexe 2).

Chaque participant a droit à 2 feuilles A4 verticale (21 mm x 29.7mm) ou 1 feuille A3 horizontale (420 mm x 29,7 mm).

Aucune mention du nom du compétiteur et de son appartenance à une association ne peut figurer sur la présentation.

Chaque candidat à une participation à la compétition ou exhibition « 2 pages » remplit le bulletin d'inscription de PHILEXRABAT 2021.

Il est admis jusqu'à 2 participations par collectionneur.

Article 3 - Evaluation et classement

Le choix du jury spécifique est du ressort du comité d'organisation de la compétition.

Le jury travaille avec une fiche de notation spécifique.

Le jury est présidé par un juré désigné par le Comité d'organisation.

Des personnalités extérieures au milieu de la collection, philatélie, numismatique ou autre, peuvent être sollicitées.

Le jury travaille avec une fiche spécifique d'évaluation.

La méthodologie du travail du jury est définie par le président mais doit tenir compte de l'expression de chacun des membres du jury.

Ce qui implique que chaque juré donnera sa notation et une moyenne est établie pour attribuer la note finale.

Le classement des participations est établi suivant l'ordre des points attribués.

La présentation est jugée sur quatre critères : le titre, l'importance du document, la description technique de la pièce (origine, datation, caractéristiques) et la mise en contexte historique.

La qualité visuelle de la présentation tiendra compte des quatre critères concernés.

L'importance des documents n'est pas liée au coût mais le choix de celui-ci et sa mise en valeur dans la présentation.

Il n'est pas fait de différence entre les catégories de collection dans l'expression du jugement.

Un diplôme de médaille d'or, d'argent et de bronze est attribué aux 3 collections ayant obtenu le plus grand nombre.

Les autres sont classées par nombre décroissant de points

Article 4 - Modification du présent règlement

Le présent règlement a été approuvé par le Bureau de l'APNR et ne peut être modifié sans son accord.

Article 5 - Litiges

Tout litige est soumis à la compétence du comité d'organisation de la compétition.

Article 6 - Participation à la compétition

Le fait de participer à la compétition ou à l'exhibition implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement et du règlement général de l'exposition.

La participation est nominative et au nom d'une personne physique (pas d'association).

A Rabat, le 28 février 2021

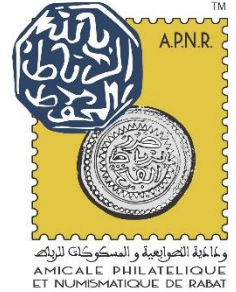
M^r Abdelkader LEMRAHI,

Président APNR et PHILEXRABAT 2021





PHILEXRABAT 2019 - معرض الرباط 2021
du 27/30 -05-2021
- استمارة التسجيل -
BULLETIN D'INSCRIPTION



Nom : الاسم -
Adresse : عنوان -
Ville : Pays : المدينة - CP/V.ب.
Membre de l'Association (n° d'adhésion رقم العضوية)
E-mail: العنوان الإلكتروني @

Titre de la collection : عنوان المجموعة -
Description succincte: تقديم ملخص

Philatélie الطوابع O Numismatique المسكوكات O

Classes - أصناف

- ☐ Philatélie traditionnelle - الطوابع التقليدية O
- ☐ 1875 avant/قبل (UPU) O
- ☐ 1875 إلى/à jusqu'à 1945 O
- ☐ 1945 بعد/après O
- ☐ Philatélie fiscale - الطوابع الجبائية O
- ☐ Entiers postaux - الملتفات البريدية الجاهزة O
- ☐ Philatélie thématique - الطوابع الموضوعاتية O
- ☐ Aérophilatélie - البريد الجوي O
- ☐ Marcophilie - الاختام البريدية O
- ☐ Astrophilatélie - البريد الفضائي O

- ☐ Histoire postale - التاريخ البريدي O
- ☐ 1875 avant/قبل (UPU) O
- ☐ 1875 إلى/à jusqu'à 1945 O
- ☐ 1945 بعد/après O
- ☐ Maximaphilie - الماكسي كارد O
- ☐ Philatélie Ouverte - الطوابع المفتوحة O
- ☐ Un cadre - إطار واحد O
- ☐ Erinnophilie - التذيلات O
- ☐ Philatélie de la jeunesse - الطوابع الشبابية O
- ☐ Littérature - أداب O
- ☐ Cartes postales illustrées - البطاقات البريدية المصورة O

date de naissance : تاريخ الميلاد / pour la jeunesse : للشباب

plan annexé / تصميم مرفق

demande entretien avec le jury / طلب مقابلة الحكام يوم/le 29-05-2021 الساعة 15.00 / dès 15.00 / heures

التنتائج المحصل عليها في معارض سابقة : المكان والتاريخ

Résultats précédents obtenus avec cette collection : Lieu et date

1) ☐ Compétition 1 à 3 cadres ☐ exposition en exhibition :

عدد اطرار العرض المرغوب فيها
Nombre de faces désirées

عدد الصفحات في كل إطار
Pages par face

16

حجم الأوراق
Format des feuilles (A4)

21 cm x 29,7 cm

2) ☐ Compétition 2 pages ☐ exposition en exhibition :

Nombre de pages

الموقع أسفلته يشهد انه موافق على القوانين العامة والخاصة بالمعرض

Le soussigné déclare d'être d'accord avec les Règlements généraux et particulier de l'exposition

Date : / /

امضاء رئيس الجمعية امضاء رئيس المعرض

Signature du président de l'association : Signature du président de PHILEXRABAT 2021

A renvoyer قبل 30/04/2021 / ارسال

PHILEXRABAT 2021 - Secrétariat - APNR - BP 8101 Rabat Nations Unies - Agdal 10102 - Rabat Maroc

PHILEXRABAT 2019 معرض الرباط 2019 - الكتابة - ودادية الطوابع والمسكوكات للرباط - الرباط الامم المتحدة - أكادال 10102 الرباط - المغرب

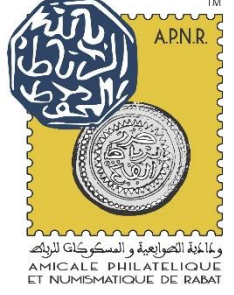
+212 6 61211536 - apnrabat@gmail.com

و الى كاتب التحكيم، مكلف بدليل المعرض والتسجيلات، السيد جان كلود كويو :

Ou au Secrétaire du jury, chargé du catalogue et des inscriptions, Mr Jean Claude GUYAUX : gjc@hotmail.be; portable/WhatsApp : +32 475 86 74 56



6^{ème} Championnat National de philatélie et de Numismatique
المسابقة الوطنية الخامسة للطوابع والمسكوكات
معرض الرباط 2021
PHILEXRABAT 2021



استمارة المشاركة في بورصة التبادل

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA BOURSE D'ECHANGES

قبل/avant le 30 avril 2021 /à retourner الارجاع

ملاحظة : عدد المنصات محدود وتؤخذ بعين الاعتبار اولى التسجيلات التي يتوصل بها المنظمون.

Attention : le nombre de stands étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de réception des inscriptions.

الاسم العائلي Nom : الاسم الشخصي Prénom :

Date de naissance : تاريخ الازدياد

العنوان Adresse :

البلد Pays..... المدينة Ville : الرمز البريدي Code Postal :

العنوان الالكتروني Adresse courriel (ضروري obligatoire) :

الهاتف Tél (ضروري obligatoire) :

Membre de l'association : عضو بجمعية

Je désire réserver : (او طاولات) table(s) طاولة واحدة à 200.00 DH l'unité,...

DH درهما soit un total de ما مجموعه

1 table gratuite pour les adhérents APNR à jour de leurs cotisations 2019-2020

طاولة واحدة مجانية لمنخرطي الودادية في وضعية قانونية لسنتي 2020-2019

ارسال المبلغ الى امين مال معرض الرباط 2021 قبل 2021/04/30 بالوسيلة التي ترغبون فيها.

Le montant est à faire parvenir au trésorier de PHILEXRABAT 2019 par le moyen de votre choix avant le 30/04/2021.

أقر أنني اتطلعت على القانون الداخلي لمعرض الرباط 2021 وأتفق عليه.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de PHILEXRABAT 2021 et j'en accepte le contenu.

Fait à le

Signature

A renvoyer قبل 31/03/2019 / ارسال

الى : PHILEXRABAT 2019 – Secrétariat – APNR – BP 8101 Rabat Nations Unies - Agdal 10102 –Rabat Maroc

معرض الرباط 2019 – الكتابة – ودادية الطوابع والمسكوكات للرباط – الرباط الامم المتحدة – أكادال 10102 الرباط – المغرب

PHILEXRABAT 2019

+212661211536 – apnrabat@gmail.com



تنظم ونداية الصوابية و المسكوكات للرباه
L'Amicale Philatelique et Numismatique de Rabat organise



2021 ماي 30 - 27
MAI

ذاكرة و تراث عبر الصواب و النقود
Memoire et Patrimoine a travers le Timbre et la Monnaie

بالمركز الثقافي لأكدال، زقة الأمير عبد القادر بالرباه
Au Centre Culturel de l'Agdal, Rue Amir Abdelkader, Rabat



للمزيد من المعلومات
Plus d'informations
00212 6 53 61 41 30
apn rabat@gmail.com